MIGRATIONS

Décembre 2007

Le monde du travail en mutation : opportunités et défis

OIM Organisation internationale pour les migrations

MIGRATIONS
Décembre 2007
ISSN 1813-2855

Rédacteur en chef
Jean-Philippe Chauzy

Rédacteurs
Christopher Lom
Jemini Pandya
Niurka Piñeiro

Mise en page
Harvy Gadia

Photo de couverture
Thierry Falise/OIM 2006

Traduction
Alexandra Florent

Migrations est publié tous les six mois en anglais, français et espagnol. Pour tout renseignement et toute correspondance, s'adresser à :

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
C.P. 71
CH Genève 19
Suisse
Tel: +41 22 717 91 11
Fax: + 22 798 61 50
E-mail: info@iom.int

Migrations est disponible sur l'Internet :

http://www.iom.int

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration ; de mieux faire comprendre les questions de migration ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

SOMMAIRE

3 Mondialisation et gestion de la mobilité pour le travail

4 Vieillissement de la population, marché du travail et migrations en Europe

6 La Pologne se tourne vers ses voisins de l'Est pour pallier aux pénuries de main-d'œuvre

9 Maurice – Des solutions pour s'adapter aux mutations de l'économie mondiale

13 Une porte s'est ouverte
Les migrations pour le travail entre la Colombie et le Canada

15 Les migrations pour le travail : gérer des ressources humaines précieuses

18 Sénégal- des migrants racontent par la peinture leurs échecs migratoires

20 Les migrants originaires de la Corne de l'Afrique victimes des réseaux de passeurs

23 Mexique : la complexité du phénomène migratoire

26 La question des droits et des devoirs des travailleurs migrants birmans en Thaïlande

28 Une reine vient en aide à son peuple

30 Rwanda: un expert de la diaspora aide des enfants atteints de déficiences mentales

32 La musique sensibilise le public aux drames des migrations irrégulières

Mondialisation et gestion de la mobilité pour le travail

Par Gervais Appave et Ryszard Cholewinski, Co-auteurs, Etat de la migration dans le monde 2008, OIM

Formuler une approche mondiale viable en matière de gestion des migrations internationales reste un véritable défi pour la communauté internationale qui demandera que l'on y consacre du temps et des efforts dans les années à venir. En quels termes la communauté internationale doit-elle développer une stratégie globale de gestion des migrations susceptible de déboucher sur une action cohérente ? Quels principes doit-on adopter en termes d'organisation ? Existe-t-il, en termes conceptuels, un point de levier susceptible de faire avancer le débat ?

Une partie du problème réside dans la difficulté de parvenir à un consensus sur la nature fondamentale de la migration et ses résultats. Bien que la tendance actuelle à reconnaître les résultats bénéfiques potentiels du phénomène migratoire soit bien accueillie, le discours reste chargé de doutes, d'incohérences et de réelles contradictions. La migration doit-elle être considérée comme un phénomène totalement « naturel », une caractéristique propre au comportement humain qui a jalonné l'histoire de l'humanité, ou comme un phénomène profondément « contre-nature » qui entraîne un (douloureux) déracinement des individus du lieu où ils sont nés pour se réinstaller (avec tout autant de difficultés) dans un autre pays ? La migration est-elle synonyme d'enrichissement pour les pays d'origine grâce aux remises de fonds et au transfert de compétences et de technologies, ou d'appauvrissement en raison de la fuite des cerveaux ?

Face à cette incertitude, il existe des propositions qui méritent d'être explorées car les migration *contemporaines* – aussi différentes soient-elles de leurs antécédents historiques – sont exclusivement définies par les processus d'intégration économique et sociale qui définissent communément la mondialisation. On considère, délibérément ou non, que ces développements sont en grande partie responsables d'un contexte sans précédents où *la mobilité humaine cherche à réellement s'exprimer à l'échelle mondiale*.

A l'occasion de récentes consultations internationales sur la migration, de nombreux gouvernements et représentants du secteur privé ont reconnu la nécessité d'un marché du travail mondial plus efficace. D'après les projections, les disparités entre l'offre et la demande en matière de travail devraient augmenter dans les années à venir, avec le vieillissement et le déclin de la population dans bon nombre de pays industrialisés, et l'augmentation de la population dans nombre de pays en développement. Les disparités en termes de salaires et d'opportunités entre pays développés et pays en voie de développement, ou au sein même de ces pays, devraient continuer de se creuser, avec pour conséquence un élan continu en matière de mobilité entre toutes les régions. On notera cependant l'absence de stratégies clairement formulées visant à faire coïncider l'offre et la demande de manière sûre, humaine et ordonnée.

L'Etat de la migration dans le monde 2008, à paraître prochainement, s'attaque à cette question de deux manières : la première partie de ce rapport décrit et analyse les tendances actuelles en termes de mobilité pour le travail. Cette première partie regroupe différentes études indépendantes sur les migrations hautement qualifiées, les migrations peu et moyennement qualifiées, les échanges universitaires, le tourisme et les voyages d'affaires sur de courtes périodes, les migrations familiales, les migrations internes et les migrations irrégulières.

La deuxième partie de ce rapport propose un certain nombre de réponses politiques centrées sur la coopération entre les parties prenantes, en particulier entre pays d'origine et pays de destination, et sur la nécessité d'une plus grande cohérence en matière de coopération internationale. La dernière partie de ce rapport propose des données mises à jour et une analyse des flux migratoires, des ressources et des tendances depuis le dernier rapport sur l'état de la migration dans le monde de 2005 et passe en revue les tendances actuelles en matière de migrations dans les principales régions du monde.

Ce rapport sera disponible en anglais, en français et en espagnol. M

(Illustration : © Dina Ionesco/OIM, 2007)

Vieillissement de la population, marché du travail et migrations en Europe

Par Heikki Mattila, MRF Budapest, et Marek Kupiszewski, Forum d'Europe Centrale de recherche sur les migrations et la population*

Le vieillissement rapide de la population et la diminution relative de la population active qui en découle dans presque tous les pays européens mettent les responsables politiques face à de nouvelles demandes, toujours plus nombreuses.

Ces dernières années, certains pays de l'UE, en particulier le Royaume-Uni et l'Irlande, ont accueilli un nombre important de travailleurs immigrants originaires des nouveaux Etats membres de l'UE, pays aujourd'hui confrontés à des pénuries de main-d'œuvre, conséquence du déclin démographique et de l'émigration à grande échelle vers les Etats membres les plus anciens. Adopter une approche coordonnée et non pas nationale de ces questions représente un réel défi pour l'UE.

Dans une récente publication, le Forum d'Europe Centrale de recherche sur les migrations et la population (CEFMR) examine comment l'immigration pourrait compenser les effets négatifs du vieillissement de la population et de la diminution de la force de travail dans les 27 Etats membres de l'UE dans les 50 années à venir.

Les études démontrent que des flux migratoires raisonnables pourraient avoir un impact positif sur la force de travail, mais que le vieillissement pourrait être compensé en augmentant ces flux.

La raison en est simple : les migrants, généralement originaires de pays dont les taux de fertilités sont plus importants que dans les pays d'accueil, adoptent rapidement les comportements des pays d'accueil.

En pratique, cela signifie que le taux de fertilité des migrants est similaire à celui des populations d'accueil. Les migrants, comme la population d'accueil, vieillissent, et il est donc nécessaire de rééquilibrer les classes d'âge grâce aux migrations.

Les simulations du CEFMR ont démontré que si l'objectif des politiques démographiques était de maintenir sur 50 ans la pyramide des âge basée sur le rapport actifs/inactifs, il faudrait, en début de simulation, un afflux de migrants deux fois supérieur à la population de 2002. (Le rapport actifs/inactifs se base sur le rapport entre la population âgée de 15 à 64 ans et la population âgée de 65 ans et plus. Ce rapport indique le nombre approximatif de personnes engagées dans une activité économique par rapport au nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite.)

Ces chiffres sont exagérément élevés et peu de pays en Europe pourraient sup-

▼ Un faible taux de fécondité et le vieillissement de la population en Italie, comme dans d'autres pays européens, ont pour conséquence qu'il faut désormais faire appel aux migrants pour pourvoir des emplois que la population locale refuse d'occuper, en particulier dans le domaine de l'aide à domicile pour les personnes âgées (Photo : © Jemini Pandya/OIM, 2005)

▲ Flurije Lekaj, d'origine albanaise, fait partie des personnes qui ont pu bénéficier d'un programme de migrations pour le travail entre l'Albanie et l'Italie (Photo : © Andi Gjonej/OIM, 2001)

▼ Anticiper les besoins européens en termes de main-d'oeuvre est un véritable défi qu'il faudra relever pour les années à venir (Photo : © Jemini Pandya/OIM, 2005)

porter de tels taux d'immigration. Les migrations peuvent donc atténuer le problème du vieillissement de la population sans pour autant le résoudre.

Les conclusions de ce rapport ont été reprises à l'occasion de la conférence organisée à Budapest par l'OIM et intitulée *La coopération européenne en matière de migrations pour le travail – Vers de meilleures pratiques*.

Cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre du programme ARGO financé par la Commission européenne, avait pour objectif d'observer les indicateurs de neuf pays d'Europe Centrale (République Tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie), d'Europe de l'Ouest (Italie, Portugal, Royaume-Uni) et de l'Ukraine, qui n'appartient pas à l'UE.

Les participants ont admis que les niveaux vraisemblables d'immigration dans les décennies à venir ne parviendront pas à compenser les effets négatifs du vieillissement de la population et de la diminution de la force de travail. Ils se sont par ailleurs accordés pour encourager les pays à adopter des politiques d'immigration volontaristes.

Pour parer efficacement aux effets du vieillissement des sociétés, pour que les besoins en matière de politiques migratoires actives soient intégrés à des politiques plus vastes, il faudrait réformer les politiques sociales, familiales et éducatives.

Ainsi, pour augmenter la durée du travail, la question de l'âge de la fin des études, de l'âge de la retraite et des retraites doit être traitée.

Il faut par ailleurs adopter de nouvelles mesures visant à adapter la formation professionnelle et la formation universitaire aux exigences professionnelles et techniques d'une économie moderne basée sur les services.

L'objectif du projet ARGO est de produire de nouvelles informations à destination des responsables politiques pour leur permettre d'élaborer des politiques volontaristes en matière de migrations pour le travail afin d'apporter une réponse au déclin démographique et aux futures pénuries de main-d'œuvre en Europe.

Ce programme vise par ailleurs à renforcer la coordination entre les Etats membres de l'UE afin que les pays riches ou d'autres pays d'origine ne perdent pas trop leur capital humain qualifié au profit des nations les plus riches.

Ce projet a identifié les pénuries en main-d'œuvre dans différents secteurs en Pologne, en Roumanie, en République Tchèque et en Slovaquie, qui connaissent une croissance économique rapide et une baisse significative du chômage.

L'émigration depuis ces pays vers l'Europe de l'Ouest a conduit des pays tels que la Roumanie ou la Pologne à recruter à l'étranger des migrants plus ou moins qualifiés et à mettre en place des mesures visant à encourager le retour de leurs ressortissants qualifiés.

Les participants de la conférence de Budapest ont trouvé un terrain d'entente sur la nécessité de diriger les migrations par les voies légales de manière cohérente et volontariste afin de compenser le vieillissement de la population et l'affaiblissement du rapport actifs/inactifs.

Ils ont reconnu que les fluctuations économiques, la recherche d'une plus grande compétitivité, l'augmentation de la productivité, les investissements étrangers et les délocalisations dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé rappellent qu'anticiper les besoins futurs en termes de force de travail représentent un réel défi qui devra être exploré dans les années à venir. M

**Le Forum d'Europe Centrale de recherche sur les migrations et la population est un partenariat en faveur de la recherche entre la Fondation pour la population, la migration et l'environnement de Zurich, l'Institut de géographie de l'Académie des Sciences polonaise et l'Organisation internationale pour les migrations. Le CEFMR est géré par l'OIM.*

La Pologne se tourne vers ses voisins de l'Est pour pallier aux pénuries de main-d'œuvre

Par Bill Atkins, journaliste indépendant basé à Varsovie

Alors que les journaux ne parlent que du nombre spectaculaire de Polonais qui ont choisi de quitter le pays pour trouver un travail et connaître de nouveaux horizons dans un autre pays de l'Union européenne, les autorités polonaises se tournent désormais vers l'Est pour pallier aux pénuries grandissantes de main-d'œuvre.

C'est un changement radical pour un pays devenu depuis peu pays d'immigration, et les responsables politiques doivent aujourd'hui faire face d'une part à une désaffection pour certaines formations professionnelles et d'autre part à l'augmentation du nombre de départs vers la Grand Bretagne et l'Irlande depuis l'entrée de la Pologne dans l'UE en 2004.

« Les migrations pour le travail à destination de la Pologne représentent un nouveau défi pour les responsables politiques » explique Janusz Grzyb, du département de la migration du Ministère du Travail et de la Politique sociale. Ce même département, créé en 2006, reflète ce changement.

Son rôle est d'aider les autorités à faire le point sur l'impact de l'émigration sur la force de travail. Ce département a par ailleurs été mandaté en octobre pour élaborer des solutions en vue d'exploiter cette main-d'œuvre travaillant à l'étranger. Il doit en outre développer des programmes d'intégration à destination des travailleurs migrants.

▲ La désaffection des jeunes polonais pour les formations professionnelles a ouvert la voie à une pénurie dans le secteur du bâtiment. Il manque aujourd'hui 300000 ouvriers qualifiés et le nombre de postes vacants pourrait doubler dans les années à venir (Photo : © Bill Atkins/OIM, 2007)

« Jusqu'en 2005/2006, nous n'avions pas conscience de la nécessité d'adopter une nouvelle approche des migrations » explique Janusz Grzyb.

Les pénuries de main-d'œuvre, auxquelles nombre de pays de l'ancien bloc communiste récemment admis au sein de l'UE sont confrontés, ont permis aux responsables polonais de prendre conscience de la situation.

Ainsi, il manque 300000 ouvriers qualifiés dans le secteur du bâtiment – menuisiers, maçons, plâtriers –, chiffre qui pourrait doubler dans les années à venir.

Le désintérêt des jeunes polonais pour les formations professionnelles s'est accentué, au profit d'études moins pratiques, telles que la finance, l'informatique ou des disciplines plus académiques.

Depuis l'adhésion à l'UE, l'économie polonaise est florissante, avec une croissance de 5,8 pour cent en 2006, qui devrait atteindre 6,5 pour cent en 2007.

L'adhésion à l'UE a entraîné une injection massive de fonds de Bruxelles, et les investissements de sociétés étrangères se sont multipliés.

Des besoins en main-d'œuvre toujours plus importants

Tout comme dans d'autres pays admis récemment au sein de l'UE, le rythme

▼ Les compagnies de construction ont profité des primes à la démolition et des bâtiments inoccupés des villes polonaises du type de ce bâtiment de Varsovie. Le boom immobilier a alimenté la demande en matière de travail (Photo : © Bill Atkins/OIM, 2007)

des créations d'emplois dépasse désormais celui des suppressions d'emplois, qui ont douloureusement suivi la chute du Mur en 1989, avec la libéralisation du marché polonais.

« Nous sommes conscients des besoins toujours plus importants de l'économie polonaise » explique Janusz Grzyb.

Les responsables polonais n'ont qu'une chose en tête, l'Euro 2012 de football organisé conjointement par la Pologne et l'Ukraine.

Cet événement, qui tombe la même année que les jeux Olympiques de Londres, accentue la compétition sur le marché de la construction en Europe, et pèse désormais sur le secteur des services.

Dans les cinq ans à venir, la Pologne s'est engagée à construire de nombreuses infrastructures pour accueillir cet événement sportif, ainsi qu'un nouvel aéroport et de nouvelles infrastructures dans le domaine de l'hôtellerie.

Symbole de l'inquiétude face aux pénuries de main-d'œuvre, certains responsables ont suggéré de recourir aux détenus pour construire, sous surveillance, les infrastructures pour l'Euro 2012.

Réduire les formalités administratives

Par ailleurs, alors que l'UE entame un nouveau cycle financier de six ans, la Pologne a l'intention de reverser les fonds débloqués par Bruxelles pour la construction d'infrastructures essentielles, en particulier d'un réseau autoroutier national aujourd'hui quasi inexistant.

« Nous essayons de faciliter l'accès au marché du travail pour répondre aux besoins des employeurs polonais et multiplier les possibilités de travailler légalement en Pologne » ajoute Janusz Grzyb.

L'attention de Varsovie était jusqu'à présent tournée vers l'arrière-pays, qui devrait rester une priorité.

En septembre 2006, la Pologne a décidé de réduire les formalités administratives pour les Ukrainiens dans le domaine du travail agricole saisonnier. En effet, traditionnellement, des milliers de saisonniers viennent en Pologne depuis l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie.

Cette tendance est également motivée par une volonté de lutter contre les migrations irrégulières et les problèmes engendrés par l'économie souterraine alimentée durant 18 ans par l'arrivée de travailleurs venus des pays voisins.

▲ D'après un expert, la Pologne, destination privilégiée par les travailleurs ukrainiens ces dernières années est désormais passée au sixième ou au septième rang, derrière l'Espagne ou l'Italie (Photo : © Bill Atkins/OIM, 2007)

Ainsi, en juillet, la Pologne a adopté des mesures visant à faciliter l'obtention d'un permis de travail de trois mois, quel que soit le secteur, pour les ressortissants de ces trois pays, à condition de fournir aux futurs employeurs un dossier de candidature dont le coût s'élève à près de 100 zlotys, soit l'équivalent de 40 dollars.

Les employeurs qui rencontraient des difficultés pour satisfaire leurs besoins en termes de main-d'œuvre ont accueilli ce changement avec soulagement. Ils ont longtemps critiqué une législation trop lourde en matière de travail, qui coûtait neuf fois plus cher et qui les obligeait à annoncer les vacances de postes sur une période donnée et à prouver qu'aucun Polonais ou ressortissant de l'UE ne convenait avant de pouvoir déposer une demande de permis.

Ces règles s'appliquent toujours aux ressortissants d'autres pays. Pour Pawel Kaczmarczyk, du Centre de recherche sur les migrations de l'Université de Varsovie, se centrer sur l'Ukraine ne peut représenter une solution à long terme. Il explique que la Pologne, destination auparavant privilégiée des travailleurs ukrainiens, est désormais dépassée par six ou sept pays, en particulier l'Espagne ou l'Italie.

Ouvrir le marché du travail polonais à plus grande échelle

Tenant compte de cette idée, Janusz Grzyb explique que le prochain objectif de son département est d'explorer le marché d'autres pays de l'ancien bloc soviétique – Arménie, Géorgie, Kazakhstan et Moldavie, ainsi que certains pays des Balkans comme la Macédoine.

Les autorités ont également exploré la possibilité de se tourner vers l'Asie et ont ainsi envoyé des délégations en Chine et en Inde pour aborder la question d'éventuels accords en matière de migrations pour le travail.

Dans le cas présent, l'accent sera mis sur les accords directs entre les entreprises de construction polonaises et asiatiques, en envoyant par exemple des travailleurs temporaires en Pologne pour des contrats spécifiques, plutôt que d'ouvrir la voie aux travailleurs migrants au cas par cas.

Certains soutiennent qu'il serait plus simple d'encourager les Polonais qui ont choisi d'émigrer à retourner en Pologne plutôt que de chercher des travailleurs migrants à l'étranger. Les experts soulignent cependant que les salaires polonais, moins élevés que les salaires en Europe de l'Ouest, restent dissuasifs.

Le nombre de Polonais ayant quitté le pays pour d'autres pays de l'UE depuis l'adhésion à l'UE varie selon les estimations, allant de 750000 à plus de 1,5 million de personnes.

Les Polonais ont émigré massivement depuis la fin des contrôles en 1989, et près d'un million de personnes auraient quitté le pays dans les années 90.

Depuis 2004, la grande majorité des migrants sont partis en Grande-Bretagne et en Irlande, qui, tout comme la Suède, ont immédiatement ouvert leur marché du travail aux ressortissants des nouveaux Etats membres de l'UE.

D'autres Etats d'Europe de l'Ouest, membres de l'UE, ont progressivement supprimé leurs propres restrictions en matière de travail ces deux dernières années, créant de nouvelles opportunités pour les migrants potentiels.

Attirer les Polonais sur le marché du travail

Les émigrés représentent une part importante de la population, qui compte un peu moins de 38 millions de personnes, et le fait que ceux-ci aient en moyenne 26 ans a accentué les préoccupations des autorités polonaises quant aux répercussions sur la population active.

Des études britanniques ont démontré que près de 20 pour cent des migrants polonais n'ont pas l'intention de retourner dans leur pays, et une proportion similaire envisage de rester dans leur pays d'adoption. D'autres ne se sont pas encore décidés.

Il est tentant d'établir un lien direct entre émigration, baisse du taux de chômage – passé en un an de 15,3 pour cent à 11,7 pour cent en septembre de cette année – et pénuries de main-d'œuvre.

D'après Pawel Kaczmarczyk, la réalité n'est cependant pas aussi simple. « C'est une question très controversée » explique-t-il.

Il ajoute que le pays a connu des pénuries de main-d'œuvre dans les années 90, alors que le taux de chômage était bien plus important, en partie en raison du manque de mobilité au sein du pays, conséquence des problèmes liés aux transports et au logement.

Les schémas de migrations pour le travail représentent une solution à court terme et la Pologne devrait cependant multiplier les efforts pour exploiter le marché du travail domestique potentiel, ajoute-t-il.

En 2006, seul 54,5 pour cent de la population polonaise âgée de 15 à 64 ans travaillait, contre 66 pour cent dans les 15 Etats d'Europe de l'Ouest membres de l'UE. L'objectif global de l'UE est d'atteindre la barre des 70 pour cent.

Janusz Grzyb affirme que les autorités polonaises reconnaissent cette nécessité. « Nous devons sécuriser nos sources de travail nationales. C'est une priorité absolue » souligne-t-il. Il ajoute cependant que Varsovie doit également approfondir la question des migrations pour le travail. Cela permettrait de mettre rapidement en œuvre une réforme du système d'aide sociale pour que les Polonais qui ne travaillent pas puissent répondre aux besoins immédiats de l'économie. M

▼ La Pologne s'est engagée à construire de nouvelles infrastructures sportives pour l'Euro 2012 de football, organisé conjointement avec l'Ukraine, ainsi qu'un nouvel aéroport et des infrastructures hôtelières. Cet événement, organisé la même année que les jeux Olympiques de Londres, met la Pologne face à une compétition grandissante dans le secteur de la construction et des services (Photo : © Bill Atkins/OIM, 2007)

Petite île en voie de développement nichée dans l'Océan Indien, destination touristique paradisiaque, Maurice a déjà su s'adapter dans les années 70 en se libérant de sa dépendance à la canne à sucre. Aujourd'hui, ce petit pays fortement peuplé doit trouver de nouvelles solutions pour s'adapter aux mutations de l'économie mondiale. Ali Mansoor, ancien économiste de la Banque mondiale et Secrétaire des Finances de Maurice, évoque avec l'OIM la manière dont Maurice s'adapte à la nouvelle donne économique et à l'avènement d'une nouvelle réalité sociale.

Maurice – Des solutions pour s'adapter aux mutations de l'économie mondiale

OIM: M. Mansoor, pourquoi l'île Maurice doit-elle revoir son rôle dans le contexte économique mondial?

Ali Mansoor : Maurice doit faire face à une transition nette, passer d'une dépendance aux préférences commerciales à une compétition ouverte avec le reste du monde. La croissance est passée de 5-6 pour cent à 2 pour cent entre 2002 et 2006. Cela reflète un échec face au choc provoqué par le démantèlement de l'Accord multifibre (un système de quotas prévu pour protéger l'industrie textile et le secteur de l'habillement dans les pays développés tout en facilitant l'accès aux pays en voie de développement), à l'augmentation du prix du pétrole et à la sévère baisse des cours du sucre qui ont eu un impact négatif sur deux secteurs essentiels de l'économie mauricienne – la production de sucre et l'industrie textile – alors que le pouvoir d'achat d'une bonne partie de la population n'a cessé de baisser.

La baisse de 36 pour cent du cours du sucre imposée par l'Union européenne d'ici à septembre 2009 porte un sérieux coup à notre économie puisque 90 pour cent de notre production de sucre est exportée vers le marché européen. Dans le même temps, le textile et le secteur de l'habillement ont vu leur valeur ajoutée diminuer de 30 pour cent, entraînant une réduction de leur main-d'œuvre, avec près de 25000 postes supprimés ces quatre dernières années. La Banque mondiale estime que 12000 emplois peu qualifiés seront supprimés dans ces secteurs dans les trois ans à venir.

Il apparaît clairement que les possibilités de création d'emplois dans ces secteurs sont limitées et que la croissance de deux secteurs essentiels à Maurice – le tourisme et les services financiers – ne peut compenser le déclin de ces secteurs.

▲ La baisse de 36 pour cent du cours du sucre imposée par l'Union européenne d'ici à septembre 2009 porte un sérieux coup à l'économie mauricienne. Près de 90 pour cent de la production mauricienne est exportée vers le marché européen (Photo : © Mauritius Sugar Industry Research Institute, 2007)

▲ La Banque mondiale estime que 12000 emplois seront supprimés dans l'industrie sucrière et dans l'industrie textile dans les trois ans à venir. Une réforme du marché du travail mauricien est essentielle, avec une réorientation des ouvriers de ces secteurs. Beaucoup sont des femmes dont le niveau d'éducation est faible (Photo : © Mauritius Sugar Industry Research Institute, 2007)

OIM : Quelles sont les solutions envisagées par le gouvernement mauricien ?

Ali Mansoor : Nous sommes conscients qu'il est capital de nous adapter rapidement à cette nouvelle réalité économique. Le gouvernement a lancé un programme de réforme globale de l'économie sur 10 ans. Ce programme est centré sur la consolidation fiscale et la discipline, ainsi que sur l'amélioration du climat en faveur des investissements afin de figurer au sein du classement des pays les plus favorables en matière d'investissements, en mobilisant les investissements étrangers directs et en restructurant l'économie pour débloquer la croissance économique et multiplier les opportunités.

Ce dernier aspect ne repose pas uniquement sur une restructuration et une modernisation de la production de sucre et de l'industrie textile, mais également sur la promotion de secteurs émergeants : les technologies de l'information et de la communication, le Seafood Hub (un centre d'activité dédié à la pêche), l'aquaculture, une économie tournée vers l'océan, la création d'un centre médical international, d'un centre régional du savoir, l'ingénierie de l'énergie et la transformation du tourisme en une véritable industrie de l'accueil.

Tout cela implique une réforme de notre marché du travail, avec une réorientation à grande échelle des chômeurs et des ouvriers de l'industrie textile et de l'industrie sucrière, et plus particulièrement des personnes les moins formées. Le taux de chômage, particulièrement élevé, avoisine ces dernières années les neuf pour cent. Nombre de chômeurs n'ont pas fini leurs études primaires, et beaucoup sont des femmes. Dans le même temps, le nombre de postes vacants est resté relativement important entraînant un fort taux de migration pour pallier aux pénuries en termes de compétences, à tous les niveaux. La réorientation et l'acquisition de nouvelles compétences sont essentielles.

Le gouvernement mauricien négocie par ailleurs des programmes de migrations temporaires pour le travail avec des pays de destination. Cela permettrait aux Mauriciens d'acquérir des compétences à l'étranger, de revenir et de trouver un emploi dans de nouveaux secteurs ou de lancer leur propre activité au travers de programmes d'aide aux PME.

OIM : Maurice n'est pas connu comme un pays pourvoyeur de main-d'œuvre. Pourquoi le gouvernement a-t-il intégré la question des migrations aux plans de restructuration de l'économie ?

▲ Le démantèlement de l'Accord multifibre a durement touché Maurice, entraînant la suppression de 25000 emplois dans ce secteur ces trois dernières années (Photo : © Mauritius Government Information Systems, 2007)

Ali Mansoor: L'économie mauricienne, basée sur le travail intensif, doit être transformée en une économie fondée sur les services. Par ailleurs, les opportunités de travail pour les travailleurs peu qualifiés ont diminué. Les migrations circulaires vers les pays européens, le Moyen Orient, l'Australie et le Canada pourraient donc représenter une bonne opportunité pour les personnes peu qualifiées, en particulier les femmes, qui pourront vivre une expérience internationale et augmenter rapidement leur capital humain et leurs économies afin de les investir à leur retour dans leur propre activité. D'un point de vue humain, cela leur permettrait d'améliorer leur statut financier, économique et social et celui de leur famille.

L'OIM, grâce à son expertise opérationnelle, joue un rôle important en aidant Maurice à passer des accords de migrations circulaires avec des pays qui ont besoin de main-d'œuvre peu qualifiée. Nous cherchons à ce que nos chômeurs bénéficient de plus de visas avec une sorte de garantie ou d'engagement au retour au terme de leur séjour temporaire à l'étranger. Plus important, nous aimerions développer avec nos partenaires des schémas basés sur des primes incitatives. Un système d'épargne assorti pourrait par exemple encourager l'épargne tout en rendant l'idée du retour attractive. Certains progrès ont déjà été réalisés. L'OIM participe actuellement au recrutement à Maurice de 85 travailleurs pour une usine de transformation agroalimentaire de *Mapple Leaf* au Canada, et grâce au soutien de la Commission européenne, nous avons ouvert des discussions avec des Etats membres de l'UE, en particulier avec la

▼ Le gouvernement mauricien espère que les migrants investiront à leur retour dans les PME pour relancer l'économie (Photo : © Mauritius Government Information Systems, 2007)

France. Nous nous sommes également tournés vers la Banque mondiale pour formuler des incitations appropriées et un cadre régulateur.

OIM : Pourquoi avoir fait le choix des migrations temporaires et circulaires ?

Ali Mansoor : Nous voulons maximiser le potentiel de développement des migrants temporaires qui reviennent à Maurice avec de nouvelles compétences, des économies et beaucoup d'idées. Nous voulons par ailleurs que les remises de fonds aient un impact positif à long terme pour les familles des migrants et pour le développement du pays.

Nous souhaitons également faciliter le retour de la diaspora mauricienne pour lui permettre de participer au développement de son pays. Depuis le début des années 70, près de 200000 Mauriciens ont migré pour trouver un emploi à l'étranger – au Royaume-Uni, en France, en Australie et au Canada. Aujourd'hui, alors que Maurice entre dans une nouvelle phase de son développement économique, nous manquons d'expertise dans certains pôles de croissance. C'est pourquoi le gouvernement encourage la diaspora à investir et à participer activement au développement du pays.

OIM : Comment le gouvernement mauricien prévoit-il d'atteindre cet objectif ?

Ali Mansoor : Nous créons un environnement favorable aux PME grâce à la mise en place d'un nouveau système d'incitations. Le gouvernement s'assurera avec l'OIM que les personnes qui partent à l'étranger dans le cadre de programmes de migrations circulaires pour le travail ne seront pas confrontées à un goulet d'étranglement en envoyant de l'argent à leurs proches et en les dirigeant vers les PME ou d'autres secteurs productifs de l'économie.

Maurice doit trouver des solutions innovantes en exploitant les ressources intellectuelles et financières de notre diaspora – ce que la Chine et l'Inde sont parvenues à faire. Pour nous soutenir, l'OIM a mené des études sur les stratégies de mobilisation de la diaspora et sur un plan d'emploi outremer à destination des ressortissants mauriciens. Concrètement, le gouvernement a décidé d'imposer une taxe sur les revenus issus des remises de fonds plutôt que sur les revenus globaux, et de réduire les frais des Mauriciens revenus au pays lors de l'achat d'un véhicule. Nous reconnaissons d'ores et déjà la double nationalité, qui représente un obstacle dans les pays où elle n'est pas reconnue au moment de mobiliser leur diaspora.

OIM : En matière de main-d'œuvre qualifiée, quelles mesures pensez-vous prendre pour assurer la compétitivité des travailleurs mauriciens face à d'autres nationalités ?

Ali Mansoor : Notre programme de réforme économique repose en grande partie sur un programme de responsabilisation dont l'objectif est de créer des opportunités de travail pour les chômeurs et les personnes touchées par la diminution des dépenses, en particulier les femmes, au travers de la formation et de la réorientation.

Ce programme prévoit également de superviser la mise en place d'un programme de migrations circulaires qui permettra, entre autres, d'orienter les chômeurs en fonction de la demande en main-d'œuvre dans les pays de destination. Au travers de ce programme, les personnes retenues auront la possibilité de suivre une formation avant leur départ pour répondre aux exigences des pays de destination. Dans le cas de *Maple Leaf*, cette formation comprend également des cours d'anglais.

Un second aspect ne doit pas être négligé. La population mauricienne est une population multiculturelle, qui parle le français, l'anglais et le créole. Il existe une multitude de religions – hindouisme, islam, catholicisme, bouddhisme. Ces différents facteurs peuvent faciliter l'intégration des Mauriciens dans leur communauté d'accueil, une question essentielle dans le cadre de la mondialisation.

▲ Des chômeurs cherchent de nouvelles opportunités grâce au programme de responsabilisation lancé par le gouvernement mauricien, élément clé du programme de réforme économique. Ce programme comprend également la mise en place d'un programme de migrations circulaires visant à orienter les chômeurs en fonction de la demande en main-d'oeuvre dans les pays de destination (Photo : © Empowerment Programme, Maurice/2007)

OIM : Peut-on espérer un second miracle économique à Maurice ?

Ali Mansoor : Le gouvernement s'est engagé à maintenir un environnement microéconomique et commercial solide, stable et libéral, qui ouvrira la voie à une nouvelle transformation historique avec une économie en pleine expansion, une compétitivité et des capacités accrues, une diminution du chômage et une réduction de la pauvreté et des inégalités au sein de la société. On constate déjà des résultats positifs, avec l'afflux massif d'investissements étrangers directs, une croissance économique qui a plus que doublé entre 2005 et 2007, passant de 2,3 pour cent à 5,8 pour cent, et la réduction du déficit et de la dette publique.

Ces éléments indiquent clairement ce que l'avenir nous réserve et si les indicateurs continuent de suivre cette tendance, la croissance mauricienne pourrait être soutenue de manière équilibrée. M

Migrations Circulaires pour le Travail

Le recrutement et le départ de 85 Mauriciens pour les usines de transformation du porc de *Maple Leaf* au Canada est prévu pour le début de l'année 2008. Il s'agit du premier accord de placement de travailleurs mauriciens peu qualifiés, qui sera, nous l'espérons, suivi d'autres accords avec des pays qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs tels que l'agriculture ou l'aide à domicile.

Cet accord trilatéral entre l'OIM, le gouvernement mauricien et *Maple Leaf* porte sur l'orientation avant l'expatriation, les contrats d'embauche, les visas, l'organisation du voyage et les cours de langue. Cet accord prévoit de veiller à ce que les travailleurs migrants ne soient pas exploités et que leurs droits soient respectés.

Pour assurer leur intégration, cet accord porte également sur l'aide après l'arrivée et tout au long du séjour, ainsi que sur la question du retour de ces migrants originaires d'un pays dont la diaspora est bien intégrée.

L'OIM a ouvert un bureau de liaison à Maurice pour la mise en œuvre de ce programme.

Afin de développer ce programme de migrations circulaires, Maurice a fait appel à l'aide de parties extérieures afin de permettre aux participants d'acquérir des compétences à l'étranger, de mettre de l'argent de côté, puis de trouver un emploi à leur retour dans de nouveaux secteurs ou de lancer leur propre activité dans le schéma des incubateurs de PME.

Les pays d'Europe, du Moyen-Orient, ainsi que l'Australie et le Canada doivent faire face au vieillissement de leur population et sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre. Ce programme s'adresse donc à ce type de marchés, en particulier dans le domaine du travail social, des soins à domicile, de l'agriculture saisonnière, de l'industrie agroalimentaire et de l'industrie.

Une porte s'est ouverte

Les migrations pour le travail entre la Colombie et le Canada

▲ Dan Lenton et Miguel Mahecha dans la cafétéria de l'usine (Photo : © Charles Porcel, 2007)

Par Niurka Piñeiro, depuis la province du Manitoba

« Enrichissant – motivant – pratique – Un succès total ! », tels sont les termes choisis par les employés et la direction de *Maple Leaf Foods* pour décrire leur propre expérience des migrations pour le travail.

« Nous n'avons que des commentaires positifs » affirme Dan Lenton, directeur de la production de l'usine *Maple Leaf Foods* de Brandon, dans le Manitoba.

Javier Andrés Avellaneda, arrivé récemment de Colombie, choisit de qualifier son expérience de confortable. « Lorsque vous essayez un vêtement et qu'il vous va bien, vous dites qu'il est confortable. C'est ce que je ressens depuis mon arrivée à Brandon. Nous avons été bien accueillis. Nos supérieurs nous respectent. »

Une pénurie de main-d'œuvre au Canada a poussé *Maple Leaf Foods* à se lancer dans le recrutement de main d'œuvre étrangère en 2002.

« Certaines régions du Canada sont en pleine expansion. Ainsi, dans la province d'Alberta, il y a beaucoup de travail et les salaires sont plus élevés, donc beaucoup de Canadiens décident de s'y installer. La province de Manitoba, province essentiellement agricole et faiblement peuplée, connaît en revanche des pénuries de main-d'œuvre » explique Dan Lenton.

L'usine de *Maple Leaf*, premier employeur de Brandon, avec 1650 employés, prévoit d'employer à l'avenir 2200 personnes et a récemment accueilli 149 travailleurs colombiens.

Susan Boeve, qui dirige le service de recrutement international pour les usines *Maple Leaf* des provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, rappelle que ces usines emploient plus de 1100 travailleurs migrants originaires de Chine, de Colombie, du Salvador, du Honduras, du Mexique, des Philippines et d'Ukraine.

L'OIM et *Maple Leaf* ont signé des accords bilatéraux avec la Colombie et la Géorgie, ainsi que des accords trilatéraux avec le Honduras et Maurice. « Dans les années à venir, nous continuerons de travailler avec l'OIM pour engager un plus grand nombre de travailleurs étrangers» explique Susan Boeve, qui s'apprête à se rendre à Maurice pour recruter un nouveau groupe d'employés pour *Maple Leaf*.

Miguel Mahecha, âgé de vingt-sept ans, est arrivé au Canada fin septembre. « A Bogotá, je travaillais dans l'industrie de transformation des viandes, mais les salaires étaient très bas et les journées trop longues. J'ai décidé d'émigrer en raison du manque d'opportunités. »

▼ *Maple Leaf Foods* est une entreprise agroalimentaire qui emploie plus de 22500 personnes au Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, et possède plus de 100 usines (Photo : © Charles Porcel, 2007)

Il habite un appartement flambant neuf comprenant deux chambres qu'il partage avec trois autres Colombiens. Il est donc heureux et ne se sent pas seul, même si ses proches lui manquent. « Ma fiancée, mon père, ma mère et ma sœur me manquent. Je les appelle souvent. J'ai apporté mon ordinateur portable, mais je n'ai toujours pas de connexion Internet chez moi. Je dois donc aller à la bibliothèque publique pour leur envoyer des messages. »

Il n'a fallu qu'un mois à Miguel pour prendre une des décisions les plus importantes de sa vie. « Je veux rester au Canada et obtenir le statut de résident permanent » explique-t-il, confiant. « Les gens de Brandon nous ont bien accueilli. Les Salvadoriens qui sont arrivés ici il y a quelques années nous ont beaucoup aidé et l'église nous a donné, entre autres, des meubles, des vêtements, des ustensiles de cuisine pour commencer notre nouvelle vie. »

Javier Andrés a laissé sa femme et sa fille de trois ans en Colombie. C'est un homme mûr, bien qu'il n'ait que 25 ans. « Une porte s'est ouverte pour nous. J'aimerais moi aussi rester au Canada et je prévois de faire venir ma famille dès que j'aurai obtenu un permis de résident. Pourquoi retourner en Colombie ? Bien évidemment j'aime mon pays, mais le Canada m'offre la stabilité, une sécurité financière et personnelle. Je peux espérer avoir une voiture, une maison. Il y a tellement d'opportunités ici » explique-t-il.

Les dirigeants de *Maple Leaf* sont fiers des 95 pour cent de taux de rétention depuis le lancement de ce programme de recrutement de travailleurs étrangers. « En 2002, nous n'en étions qu'au stade initial, et c'est aujourd'hui devenu pour moi une habitude d'appeler Susan pour lui dire que nous avons besoin de nouveaux employés. Alors nous cherchons de nouveaux partenaires. C'est vraiment un engagement à long terme » affirme Dan Lenton.

L'entretien individuel est l'étape la plus importante du processus de recrutement. « C'est pourquoi je voyage toujours avec des personnes travaillant dans nos usines pour l'entretien final » ajoute Susan Boeve.

Les candidats retenus sont engagés pour deux ans dans le cadre d'un programme en faveur des travailleurs migrants temporaires. Au bout de deux ans, *Maple Leaf* présente les dossiers de ceux qui souhaiteraient rester au Canada auprès de la Direction de l'immigration de la province concernée. Si leur dossier est approuvé, les migrants se voient accorder un permis de résident permanent et peuvent faire venir leur femme et les enfants mineurs.

« *Maple Leaf* aide ceux qui souhaitent déposer une demande de permis de résident à réunir les documents nécessaires et à remplir les formulaires requis. C'est une démarche coûteuse qui demande parfois l'intervention d'un avocat » explique Susan Boeve.

Maple Leaf se charge de trouver un logement et de payer le premier loyer. L'entreprise fournit aux migrants des lits, un pack d'accueil, un abonnement de bus d'un mois et des bons pour les épiceries pour aider les étrangers récemment arrivés avant leur premier salaire.

Maple Leaf communique avec ses nouveaux employés dans quatre langues. Susan Boeve explique cependant qu'il est possible de faire plus.

« Nous voulons recruter des personnes de différentes nationalités pour conserver la mixité culturelle au sein de nos entreprises. Je me suis récemment rendue au Honduras. Avec l'OIM, nous avons sélectionné un groupe de 35 personnes pour notre usine d'Alberta. Elles arriveront prochainement au Canada. »

Leonardo Guerrero, un Colombien de 27 ans originaire de Bogotá, est ingénieur. « Dans mon pays, je gagnais l'équivalent de CA$400 par mois. Chez *Maple Leaf*, je gagne aujourd'hui CA$323 par semaine. L'équipe est géniale, et je sais aujourd'hui que je peux aller de l'avant. C'est ce qui m'a poussé à migrer au Canada. En Colombie, les riches continuent de s'enrichir tandis que les pauvres ne cessent de s'appauvrir. Les postes élevés sont réservés aux amis, à la famille » explique-t-il, songeur.

« En Colombie, tous n'ont pas les mêmes chances. Ici, nous ouvrons de nouveaux horizons pour les Colombiens » ajoute Miguel. M

Où ces jeunes hommes se voient-ils dans cinq ans ?

▲ Leonardo – « Je me vois au Canada avec ma famille, totalement indépendant » (Photo : © Charles Porcel, 2007)

▲ Miguel – « Je me vois au Canada avec ma femme et mes enfants. Je travaillerai pour *Maple Leaf* et j'ouvrirai mon propre restaurant parce que j'aime cuisiner » (Photo : © Charles Porcel, 2007)

▲ Javier Andrés – Je me vois au Canada, avec ma famille. J'aurai repris mes études et je travaillerai toujours pour *Maple Leaf*. C'est ce que j'aimerai faire. J'aimerai atteindre les sommets de la hiérarchie (Photo : © Charles Porcel, 2007)

Les migrations pour le travail : gérer des ressources humaines précieuses

Par Jessica Saavedra, OIM San José

Le visage de Don Modesto s'illumine lorsqu'il évoque son pays d'origine, le Nicaragua. C'est généralement ce qui arrive à la plupart des migrants lorsque de tendres souvenirs de leurs proches, des lieux et des odeurs de leur pays d'origine refont surface. Mais ils finissent par être rattrapés par la réalité et le fait qu'ils aient choisi de migrer pour trouver de meilleures opportunités de travail.

Don Modesto est né et a grandi au Nicaragua, mais il vit au Costa Rica depuis huit ans. Il explique que la vie lui a souri dans son pays d'adoption – de meilleurs emplois et une meilleure qualité de vie. « Guanacaste (la province costaricienne où il vit) m'a permis d'avoir une belle maison. Les Costariciens m'ont bien traité. Je crois avoir trouvé un bon endroit, avec de véritables opportunités de travail, bien que j'ai parfois été humilié et victime de personnes dénuées de scrupules. »

▲ Des milliers de Nicaraguayens migrent pour trouver un travail au Costa Rica, pays plutôt prospère (Photo : © Jessica Saavedra/OIM, 2007)

Ce qu'évoque Don Modesto, des milliers de migrants nicaraguayens l'ont vécu.

Ces trente dernières années, les flux migratoires du Nicaragua vers le Costa Rica étaient liés aux catastrophes naturelles, aux conflits politiques et aux crises économiques. Une économie fragile et la fin de la guerre au Nicaragua ont été les principaux facteurs à l'origine des derniers flux migratoires. Alors que la fin de la guerre facilitait les mouvements transfrontaliers, les difficultés économiques ont poussé beaucoup de Nicaraguayens à migrer au Costa Rica dans l'espoir de trouver un emploi dans des secteurs moins attractifs pour la population locale.

Pour les travailleurs peu qualifiés et les personnes travaillant dans des secteurs fortement touchés par le chômage, le Costa Rica est un pays attractif de par sa qualité de vie et accessible en raison d'une forte demande en main-d'œuvre.

Bien que l'on ne connaisse pas le nombre exact de migrants nicaraguayens, on estime à près de 250000 le nombre de Nicaraguayens installés au Costa Rica de manière permanente. Un nombre équivalent de migrants vivrait illégalement au Costa Rica, travaillant comme saisonniers et retournant au Nicaragua une fois la saison terminée.

Le nombre toujours plus important de Nicaraguayens installés au Costa Rica est également basé sur les changements qui se sont produits sur le marché du travail depuis les années 80. En effet, le Costa Rica a connu une nette augmentation de la demande en main-d'œuvre dans le secteur des services, dans des postes déjà pourvus par la main-d'œuvre lo-

▲ Alors que de plus en plus de Costariciens trouvent un emploi mieux rémunéré dans le secteur des services, la demande en main-d'oeuvre étrangère continue d'augmenter dans le secteur de la construction et de l'agriculture (Photo : © Jessica Saavedra/OIM, 2007)

cale, laissant aux migrants les travaux les plus harassants tels que la récolte du café, de la canne à sucre, des citrons et d'autres fruits, ainsi que le travail domestique et le secteur du bâtiment.

Les travailleurs migrants préfèrent ne pas s'inscrire auprès du système de sécurité sociale par peur et parce qu'ils ne connaissent pas la législation. Pour les employeurs, cela représente une importante économie, mais pour leurs employés, cela signifie qu'ils ne sont pas protégés en cas d'accident sur leur lieu de travail. Ainsi, lorsque les migrants irréguliers sont engagés dans le secteur du bâtiment, ils n'ont pas de contrat écrit, perçoivent un salaire inférieur au salaire minimum et ne sont pas couverts par la sécurité sociale, qui couvre pourtant les accidents du travail.

Les conditions de travail sur les chantiers situés à proximité de la frontière sont bien pires : les hébergements proposés par les employeurs ne répondent pas aux standards les plus élémentaires, les journées de travail sont longues et les repas sont frugaux – riz, haricots, tortillas de maïs et café. Ces repas n'apportent en tout cas pas les protéines nécessaires pour un travail aussi exténuant.

Le gouvernement costaricien a travaillé sans relâche pour la protection des droits des travailleurs migrants, mais il existe encore de nombreuses lacunes, en particulier pour ce qui est du recours à une main-d'œuvre irrégulière.

Johnny Ruiz, qui dirige le département des migrations pour le travail du Ministère costaricien du Travail et de la Sécurité sociale, défend les programmes organisés de migrations pour le travail.

« Lorsqu'un migrant originaire du Nicaragua décide de migrer dans notre pays pour trouver un travail, il devrait choisir de le faire légalement pour bénéficier de la protection prévue par notre législation » explique-t-il.

Ces dernières années, grâce au tourisme, le Costa Rica a connu un boom dans divers secteurs de son économie, en particulier dans le secteur du bâtiment. En 2007, plus de quatre millions de mètres carrés supplémentaires devraient être construits, avec près de trois millions de mètres carrés de logements familiaux et près d'un million de mètres carrés pour le commerce et l'industrie. Selon la Chambre du commerce costaricienne, 41 pour cent de ces constructions sont concentrées dans les régions côtières.

Le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MTSS) admet que le pays doit faire face à une pénurie de main-d'œuvre, en particulier dans la zone de Guanacaste où la plupart des entreprises du bâtiment déplorent une réelle pénurie de main-d'œuvre locale. Par conséquent, dans cette région, plus de 60 pour cent de la main-d'œuvre de ce secteur est d'origine nicaraguayenne

Pour exploiter le potentiel de développement inhérent aux flux migratoires, encourager le développement économique et améliorer les conditions de vie dans des zones touchées par de forts taux de migrations, l'Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI) a débloqué des fonds pour permettre à l'OIM de mettre en place un projet de co-développement entre le Costa Rica et le Nicaragua.

L'un des principaux objectifs est de régulariser les flux de travailleurs migrants nicaraguayens au Costa Rica en garantissant leur intégration légale sur le marché du travail local ainsi qu'une amélioration de leur situation économique et sociale essentielle à leur intégration dans la société costaricienne.

Pour y parvenir, les bureaux de l'OIM au Costa Rica et au Nicaragua travaillent en coopération avec les ministères du Travail, des Affaires étrangères et les services d'immigration pour s'assurer que les Nicaraguayens enregistrés dans une base de données sur les migrations pour le travail puissent être orientés en fonction des besoins actuels en termes de main-d'œuvre au Costa Rica, sur la

base des demandes faites par les employeurs auprès du MTSS.

Une fois au Costa Rica, chaque migrant reçoit un permis de travail faisant mention du nom de l'employeur et de la durée du contrat.

Johnny Ruiz est persuadé que le succès de ce projet repose sur la volonté de toutes les parties de travailler ensemble.

« Nous devons créer et établir une solide relation de travail entre les représentants de chaque pays. Cela permettra aux Nicaraguayens d'obtenir les informations nécessaires pour faire un choix éclairé et migrer de manière régulière et ordonnée. »

« Ce projet profite aux deux pays » explique Jorge Peraza, du bureau de l'OIM à San José. « En octobre 2007, le gouvernement costaricien a annoncé que 10000 travailleurs migrants nicaraguayens obtiendraient un permis de travail temporaire. »

On estime qu'en 2008, il faudra plus de 61000 travailleurs pour le seul secteur du bâtiment, et plus de 77000 en 2009 et en 2010.

Horacio Argueta, du Ministère du Travail nicaraguayen, se réjouit de cette approche de l'OIM. « Le principal bénéfice pour notre gouvernement repose sur les bénéfices que pourront tirer nos ressortissants. Les travailleurs nicaraguayens seront informés et protégés par la législation costaricienne. Ce projet a permis de combler un vide en permettant aux migrants de bénéficier concrètement des migrations pour le travail » explique-t-il.

Toutes les personnes impliquées dans ce projet de co-développement espèrent que les migrants tels que Don Modesto seront en mesure de réaliser leurs rêves.

« Il ne fait aucun doute qu'il existe de nombreuses différences entre le Costa Rica et le Nicaragua, mais je n'arrive pas à accepter l'idée de retourner dans mon pays. C'est ici que j'ai pu atteindre les objectifs que je m'étais fixés. C'est ici que la vie m'a souri. Mais le Nicaragua restera dans mon cœur à jamais » affirme Don Modesto avec une certaine nostalgie. M

▼ Régulariser les migrants et délivrer des permis de travail permettrait aux ouvriers nicaraguayens du secteur de la construction d'être protégés par la législation du travail costaricienne (Photo : © Jessica Saavedra/OIM, 2007)

Sénégal- des migrants racontent par la peinture

leurs échecs migratoires

Pour chacun des 32000 migrants irréguliers arrivés aux Canaries en 2006, un nombre indéterminé de migrants a trouvé la mort. Certains sont morts noyés lorsque leurs petites embarcations parties des côtes d'Afrique de l'Ouest ont chaviré. D'autres ont tout simplement disparu – peut-être dévalisés puis jetés par-dessus bord par des passeurs fuyant les gardes-côtes à l'approche de leur destination finale.

Au Sénégal, des milliers de jeunes remettent leurs vies entre les mains de passeurs dans l'espoir d'une vie meilleure en Europe.

Les migrations irrégulières ont atteint des proportions considérables au Sénégal et le débat public est centré sur leurs répercussions. C'est une question sociale et politique épineuse tant pour les migrants que pour le pays.

En septembre 2007, le bureau régional de l'OIM à Dakar, qui joue un rôle essentiel en informant les migrants potentiels sur les réalités des migrations irrégulières, a organisé une exposition réunissant les œuvres d'artistes locaux et de jeunes sénégalais qui ne sont pas parvenus à rallier l'Europe.

Une sélection d'œuvres percutantes présentées à l'occasion de cette exposition intitulée « Regards croisés sur l'émigration clandestine » est présentée dans ce numéro de Migration.

Toutes les œuvres ont été mises en vente pour soutenir les activités de GIE/TEKKI FI Ci SENEGAL (Pour réussir ici, au Sénégal), une ONG qui s'adresse aux jeunes migrants sénégalais expulsés d'Europe.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'un programme de l'OIM financé par la Commission européenne visant à renforcer les capacités du gouvernement sénégalais en matière de gestion des migrations et de lutte contre les migrations irrégulières. M

Amadou Gueye Mbaye
« La route »
Acrylique sur toile
70 cm x 100 cm

Die Fall Kane
Immigration clandestine 2
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

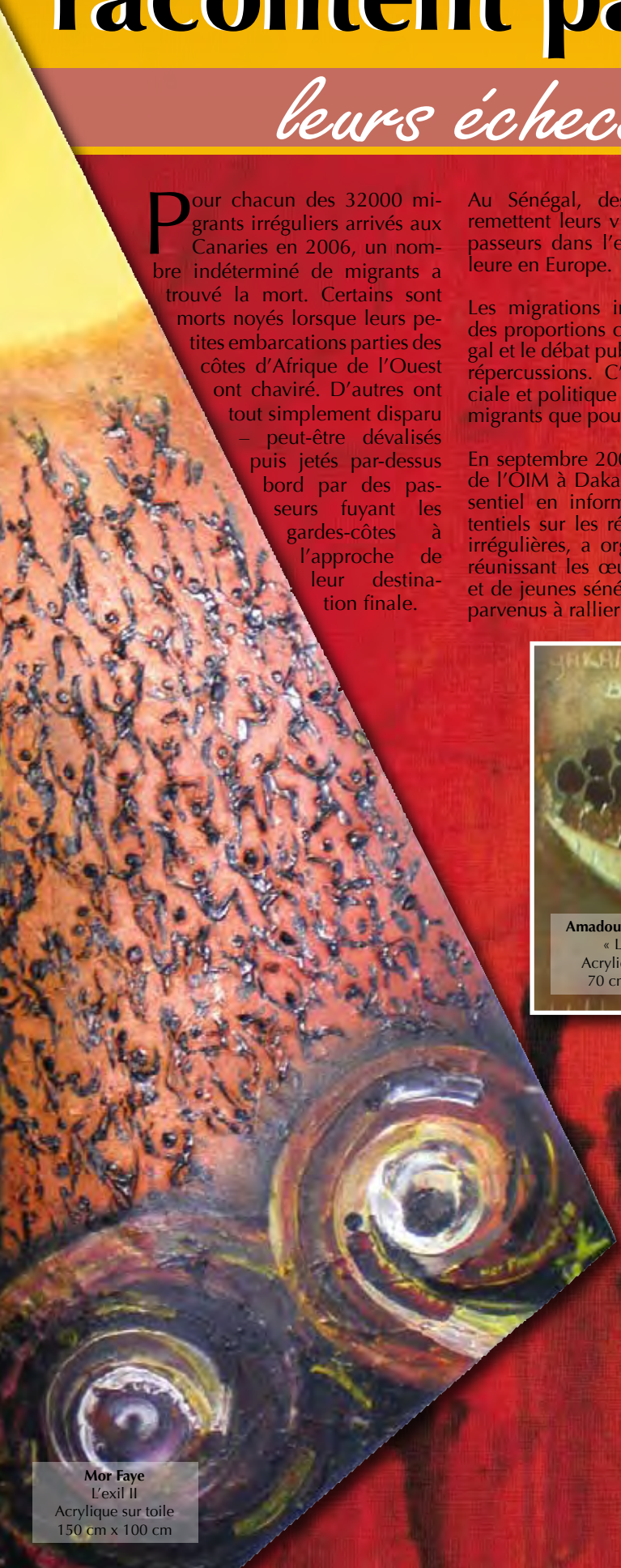

Mor Faye
L'exil II
Acrylique sur toile
150 cm x 100 cm

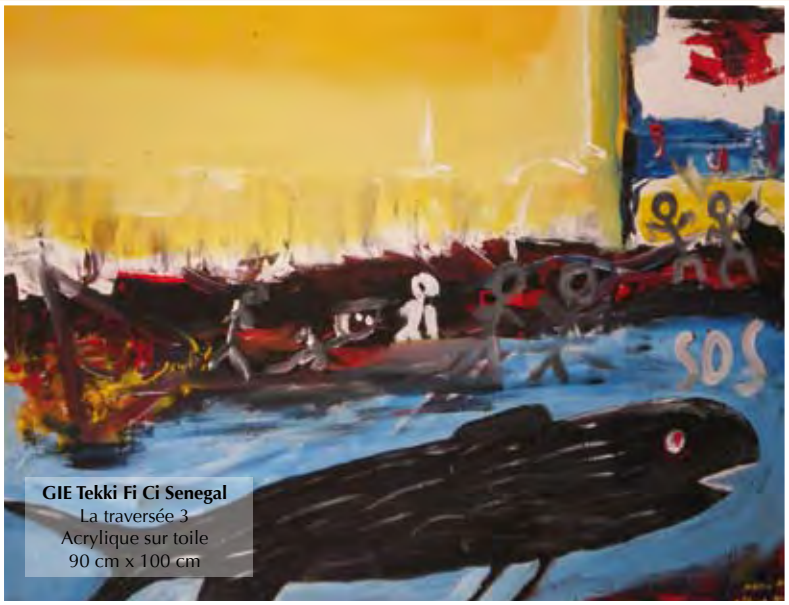

GIE Tekki Fi Ci Senegal
La traversée 3
Acrylique sur toile
90 cm x 100 cm

Die Fall Kane
Immigration clandestine 4
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

Oumar Faye
Les désespérés
Acrylique sur toile
90 cm x 110 cm

Ibou Gueye
La traite des clandestins
Acrylique sur toile
90 cm x 110 cm

Thierno Soulemane Sow
Clandestin
Technique mixte - collage
70 cm x 100 cm

El Hadji Babacar Mbaye
« Espoir et réussir »
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

Pour plus d'informations sur cette exposition, sur les artistes, et pour acquérir des œuvres, veuillez contacter Jo-Lind Roberts, OIM Dakar, Tél. : +221 869 62 30, Email : jlroberts@iom.int

▶▶▶ **Suite pages 34-35**

Les migrants originaires de la Corne de l'

Chris Petch travaille pour le Conseil danois pour les réfugiés et pour l'OIM, comme conseiller au sein du groupe de travail mixte sur les Migrations basé à Nairobi, au Kenya. Il rend compte, depuis la Somalie, de la situation critique des migrants irréguliers victimes de l'un des plus importants réseaux de passeurs au monde.

Alors que la communauté internationale suit avec attention les massacres au Darfour, les terribles épreuves, les injustices, les blessures et la mort continuent de frapper quotidiennement dans la Corne de l'Afrique.

Chaque année, des dizaines de milliers de migrants parcourent d'énormes distances à pied, en camion, en voiture et en bateau pour fuir les conflits sans fin, les crises économiques, les inondations, les sécheresses et les famines qui ravagent cette région. Si les migrants sont principalement des hommes jeunes originaires d'Ethiopie et de Somalie, il y a également des femmes accompagnées de leurs enfants.

Ils versent d'importantes sommes aux passeurs qui leur promettent de les emmener à l'étranger, où ils espèrent gagner leur vie décemment. Dans les faits, ils sont souvent dévalisés, violés, assassinés ou abandonnés dans le désert somalien par les passeurs locaux.

Certains Ethiopiens fuient pour des raisons politiques, mais la plupart quittent leur pays pour des raisons économiques, convaincus par des personnes revenues du Golfe Persique dans leurs villages pauvres avec les moyens de vivre mieux.

Mais les habitants de la région d'Ogaden d'origine somalienne, victimes d'un conflit opposant les séparatistes d'Ogaden aux forces Ethiopiennes, rapportent que leurs villages ont été brûlés et que les enfants et le bétail ont été tués.

D'autres, originaires du centre et du sud de la Somalie, affirment avoir fui les violences qui s'intensifient à Mogadiscio et dans les régions voisines. Beaucoup ont perdu tout ce qu'ils avaient face aux forces armées et aux milices présentes aux nombreux points de contrôle.

Les migrants tentent de rallier la ville somalienne de Boosaaso, dans l'état du Puntland, au bord du Golfe d'Aden. C'est là qu'ils sont entraînés par les réseaux de passeurs dans un périple en mer court et périlleux, à bord de petites embarcations délabrées, contre 50 à 120 dollars, dans l'espoir de rallier le Yémen.

Les réseaux de passeurs représentent une véritable industrie à Boosaaso, avec plus de 600 personnes qui louent des campements, vendent de la nourriture, louent des camions, tiennent des échoppes pour téléphoner, ou possèdent des embarcations.

Près du port, des centaines d'Ethiopiens paient des logeurs pour rester dans des enclos dénudés. Hommes et femmes dorment à la dure, sans abris, se protégeant au moyen de cartons, et vivant dans des conditions sanitaires rudimentaires. Mais Boosaaso doit aussi faire face aux multiples camps informels situés à la périphérie de la ville, où des milliers de familles déplacées vivent dans des abris faits de chiffons flottant au vent.

Les autorités locales sont dépassées par ces chiffres, en dépit de l'aide des ONG locales et internationales. L'accès aux soins est insuffisant, la nourriture manque et les enfants sont sous-alimentés. Les femmes vivant dans les camps sont violées la nuit, en allant aux toilettes, et les jeunes hommes sont battus et se font tirés dessus.

Les migrants sont bloqués et resteront ici de nombreuses années. Ils tentent de survivre. Ils ont trop peur de retourner chez eux ou ne le souhaitent pas. D'autres ne restent que le temps d'économiser suffisamment d'argent en multipliant les petits boulots pour financer la prochaine étape de leur voyage et payer les passeurs.

La saison des passeurs débute fin août, lorsque les eaux du Golfe d'Aden sont clémentes, et les migrants se rendent à Boosaaso, dans l'espoir d'embarquer. Dans les rues, les passeurs recrutent

▼ Une grotte transformée en restaurant à Marero, à 12 km à l'est de Boosaaso. Les migrants y achètent un dernier repas avant d'embarquer pour le Yémen (Photo : © Chris Petch – DRC/OIM, 2007)

▼ Les abris de fortunes des migrants vivant dans les camps de Boosaaso sont le plus souvent faits de lambeaux de tissu (Photo : © Johanne Hjort/DRC, 2007)

Afrique victimes des réseaux de passeurs

leurs passagers dans les cafés et les échoppes pour téléphoner. Ils sont connus de tous et se promènent en toute liberté dans les rues.

Les points d'embarquement de ces cargaisons humaines sont également connus de tous. Dans l'un de ces points d'embarquement, il existe même un restaurant, ouvert depuis une dizaine d'années – une tente de fortune dans une grotte donnant sur le quai de Marero, où les migrants achètent un dernier repas avant d'embarquer à bord des embarcations des passeurs.

Le billet, qui peut coûter jusqu'à 120 dollars pour une place à bord d'une embarcation ouverte, sous un soleil de plomb, couvre le prix du carburant, le salaire de l'équipage et les bakchichs qui permettent à cette industrie de rapporter plusieurs millions de dollars.

Les bateaux sont pleins de jeunes hommes, accroupis, parfois près de mères serrant dans leurs bras leurs enfants. Beaucoup sont conscients des dangers liés à cette traversée, avec des équipages composés d'hommes sans pitié, qui ont la réputation de battre, de poignarder, de jeter par-dessus bord ou de tirer sur les migrants qui remettraient en cause leur autorité.

Début septembre, à l'occasion d'une traversée de ce type, 20 personnes ont trouvé la mort, sept ont été jetées par-dessus bord, sept sont mortes asphyxiées dans la cale, quatre sont mortes de déshydratation et deux sont mortes des suites de leurs blessures. En octobre, 66 personnes sont mortes noyées après avoir été jetées par-dessus bord par des passeurs.

Les survivants de ces traversées, tous forcés de rejoindre la côte à la nage pour protéger les passeurs des gardes-côtes yéménites, ont signalé que les passeurs les avaient battus avec des ceintures, des bâtons et des marteaux. Certains ont été poignardés. Les passeurs ont également confisqué le peu d'eau qu'ils possédaient.

Les survivants rencontreront l'équipe du HCR au Yémen. Ils pourront bénéficier d'une aide médicale et auront la possibilité de déposer une demande d'asile. Certains Ethiopiens sont arrêtés par les autorités yéménites, mais d'autres réussissent à s'échapper pour poursuivre leur périple à travers le désert saoudien. Les corps rejetés par la mer sont enterrés sans cérémonie sur la plage.

Les questions liées à la protection des migrants économiques, des demandeurs d'asile et des déplacés, comme l'aspect humanitaire sont désormais pris en charge par un groupe de travail interagence du Bureau pour la coordination de l'aide humanitaire des Nations Unies, du HCR, de l'UNICEF, de l'OIM, du

▼ Des camps sordides abritent des milliers de migrants bloqués à Boosaaso (Photo : © Johanne Hjort/DRC, 2007)

▲ Les enfants des camps de Boosaaso souffrent de malnutrition et sont mal soignés (Photo : © Johanne Hjort/DRC, 2007)

Conseil danois pour les réfugiés et du Conseil norvégien pour les réfugiés.

Ce groupe de travail doit s'assurer que tous les besoins sont couverts et qu'il n'existe pas d'écarts. Ses efforts sont centrés sur le soutien aux services de santé locaux, afin que les migrants aient accès aux hôpitaux et aux cliniques.

Un réseau d'ONG locales et internationales surveille les routes empruntées par les migrants, identifie les risques et cherche un moyen de les protéger. L'an dernier, l'OIM a permis à des migrants bloqués à Boosaaso de regagner l'Ethiopie en toute sécurité, leur évitant ainsi une périlleuse traversée du Golfe d'Aden.

L'OIM ouvre par ailleurs un bureau à Boosaaso, avec le soutien financier initial des Nations Unies, qui aura pour objectif de sensibiliser et de défendre les migrants. Si des financements supplémentaires étaient débloqués par la communauté internationale, ce bureau pourrait également élaborer des programmes de gestion des migrations afin de renforcer les capacités des autorités régionales à faire face à ce problème humanitaire important et insoluble. Ce bureau aidera également le gouvernement à élaborer une législation, des formations, une documentation, et apportera les compétences et l'équipement technique nécessaires pour protéger les droits des migrants. **M**

▼ Une embarcation appartenant à des passeurs attend sa cargaison humaine à Marero (Photo : © Chris Petch/DRC/OIM, 2007)

Mexique : la complexité du phénomène migratoire

Par Mauricio Farah Gebara, cinquième Visiteur général de la Commission nationale des droits de l'Homme du Mexique

En 1980, l'Institut national des migrations mexicain expulsait 10000 migrants irréguliers vers leurs pays d'origine, un chiffre alors qualifié « d'historique ».

En 2004, 2005 et 2006, la moyenne annuelle du nombre de personnes interpellées et expulsées s'élevait à 215000. En l'espace de 25 ans, les flux migratoires vers le Mexique ont été multipliés par vingt.

Cette augmentation quantitative a eu des conséquences en termes qualitatifs, ou plutôt l'inverse : le Mexique a soudainement vu sa frontière sud transformée en un véritable centre d'opération pour ceux qui organisent la traite d'êtres humains ; un gigantesque corridor pour les migrations ; un lieu de souffrance humaine ; une région où les violations des droits de l'Homme à l'encontre des migrants sont devenues monnaie courante.

Bien que ces changements remontent à plusieurs années, les autorités mexicaines n'ont pas jugé nécessaire d'élaborer une politique migratoire et ont fait preuve d'inertie, pensant peut-être que les conséquences seraient imperceptibles dès lors que la majorité des migrants originaires d'Amérique Centrale franchissant la frontière mexicaine ont pour objectif de se rendre aux Etats-Unis. Les autorités ont donc choisi de fermer les yeux sur cette migration de transit.

Officiellement, les migrants originaires d'Amérique Centrale ne représentaient qu'une statistique croissante. Les fonctionnaires corrompus et les délinquants ont trouvé en ces migrants des proies faciles : ils sont victimes d'humiliations, de mutilations, de vols, d'extorsions, d'enlèvements ou de viols, ou toutes autres formes de violences qui conduisent parfois à la mort.

La Commission nationale des droits de l'Homme du Mexique (la CNDH en espagnol) et d'autres organisations civiles défendant les droits des migrants ont dénoncé et déploré une situation inacceptable : sur son propre territoire, le Mexique n'offre pas aux migrants le traitement exigé pour ses ressortissants aux Etats-Unis.

Mais il existe encore de nombreuses contradictions. En tant que pays d'origine en termes de migrations, le Mexique a le droit d'exiger un traitement digne de ses ressortissants aux Etats-Unis. Dans le même temps, le Mexique a une obligation morale et juridique de protéger et de respecter les droits des migrants irréguliers sur son territoire.

En dépit de l'importante contribution des migrants mexicains au développement économique des Etats-Unis, la politique d'endiguement et les abus continuent d'être l'unique réponse au phénomène migratoire.

▲ De plus en plus de migrants originaires d'Amérique Centrale transitent par le Mexique (Photo : © Marc Henry André, 2004)

Des migrants salvadoriens échappent à la mort par asphyxie dans un container (Photo : © Marc Henry André, 2004)

Au cours des six dernières années, on estime que 2 à 2,5 millions de Mexicains ont migré aux Etats-Unis. D'après le Conseil national mexicain de la population, 560000 Mexicains devraient faire ce même choix en 2007, soit 40 pour cent de plus que la moyenne annuelle de ces cinq dernières années.

Bien que la plupart des migrants mexicains trouvent un emploi aux Etats-Unis, ceux-ci travaillent souvent dans des conditions désavantageuses en comparaison aux conditions de travail des citoyens américains et des migrants réguliers. Selon le Pew Hispanic Center, à conditions égales, les salaires des travailleurs irréguliers mexicains peuvent être jusqu'à 60 pour cent inférieurs. Ils sont *de facto* marginalisés, confinés à rester en marge d'une société qui tire avantage de leur travail mais qui refuse de les accepter en tant que personnes.

Les estimations officielles des Gardes-frontière américains sur le nombre de Mexicains arrêtés et expulsés révèlent un chiffre douloureux : plus de 4000 migrants ont trouvé la mort en tentant de franchir la frontière ces 12 dernières années, soit un mort par jour pendant plus de dix ans. Ce chiffre est le fruit d'une stratégie de rejet des flux migratoires vers des lieux plus risqués et inhospitaliers.

Depuis 1994, avec le lancement de l'Opération Guardian, les Etats-Unis ont dépensé près de 30 milliards de dollars pour renforcer les contrôles aux frontières. Le nombre de gardes-frontière est passé de 6000 à 18000, des barbelés et des murs le long de la frontière mexicaine ont été érigés et équipés de technologies sophistiquées. Depuis, les migrations ont en réalité augmenté, tout comme la présence du crime organisé, la violence sourde à la frontière, et le nombre de migrants qui trouvent la mort. Dans le même temps, les migrations circulaires, qui permettaient de faire des migrations un phénomène temporaire, ont été interrompues.

Le report sine die de la réforme de la politique migratoire américaine, désormais partie intégrante des discours de la campagne présidentielle, a rendu les migrants plus vulnérables. Bien que certains affirment que la suspension du processus législatif découle de carences en matière d'accords, on pourrait toutefois penser que cette suspension découlerait du seul point sur lequel les sénateurs américains sont parvenus à s'accorder : le statu quo.

Comment accepter que les choses restent en l'état alors que près de 12 millions de personnes continuent de vivre en marge de la société ? Qu'en l'absence de recours légaux, les migrants continuent de recourir aux services des réseaux de passeurs pour franchir la frontière américaine ? Que des familles continuent d'être brisées ? Que des centaines de milliers de Mexicains et de migrants originaires d'Amérique Centrale continuent de risquer leur vie en tentant de franchir les montagnes, les fleuves et les déserts qui bordent la frontière ?

Parallèlement à cette politique d'endiguement, les faits démontrent l'existence d'une politique sous-jacente perverse, non exprimée, qui consiste à augmenter lentement et systématiquement la vulnérabilité des travailleurs migrants en les harcelant, en les menaçant, en les acculant jusqu'à soumission. Cela force les migrants à accepter d'être exploités, mal rémunérés, et de ne bénéficier d'aucune forme de protection sociale dans le seul but d'obtenir le privilège de vivre et de travailler aux Etats-Unis, où, selon une logique surprenante, tous reconnaissent les besoins en termes de main-d'œuvre, tout en rejetant ces migrants.

Dans le même temps, le Mexique a fait le choix de rester dans le vague. Les autorités changent de ton à tout moment, en fonction des circonstances. Lorsqu'il s'agit de dénoncer ce qui se passe aux Etats-Unis, elles protestent énergiquement. Mais à l'heure d'aborder la situation au Mexique, elles optent pour l'indifférence ou de vagues promesses qui restent sans suite.

La CNDH a reçu plus de 1000 plaintes de migrants en deux ans et demi. Cette commission s'est battue, par le biais de recommandations écrites aux autorités concernées, pour que cessent les contrôles migratoires effectués par des autorités qui ne sont pas habilitées à procéder à ce type de contrôles, pour des conditions de séjour dignes dans les centres de rétention et pour que les droits des migrants soient respectés, sans restrictions.

Dans le même temps, nous avons souligné la nécessité de réformer le cadre juridique mexicain en matière de migrations, resté pratiquement inchangé depuis une trentaine d'années alors que ce phénomène subissait d'importantes transformations.

Voici quelques exemples illustrant la nécessité d'une révision de la Loi générale sur la population : une trop large place laissée aux décisions discrétionnaires ; les migrants irréguliers n'ont, dans les faits, pas accès à la justice, ce qui renforce le cercle vicieux de l'impunité ; la législation n'est pas harmonisée avec les instruments internationaux dont le Mexique est membre et les groupes les plus vulnérables – les femmes, les mineurs – ne sont pas protégés, sans oublier de la pénalisation de la migration, dont l'abrogation est actuellement discutée par les instances législatives.

Le Mexique, qui applaudit lorsque des hispaniques manifestent aux Etats-Unis pour obtenir plus de droits, devrait écouter ces récriminations en se plaçant non seulement du côté des victimes mais également en assumant la responsabilité de cet état de fait.

Tant aux Etats-Unis qu'au Mexique, les migrants ont été poussés à la clandestinité, sans de véritables options et droits. Les maintenir dans l'ombre n'est pas un acte fortuit car plus les migrants sont vulnérables, plus on laisse le champ libre aux abus, à l'exploitation et à la soumission.

En dépit de la complexité du phénomène migratoire, il est possible de définir des approches pour mieux gérer ce phénomène. Dans un premier temps, il faudrait élaborer des programmes de développement régional, et surtout de coopération en faveur du développement. Le jeu de l'endiguement sélectif a permis de trouver une main-d'œuvre bon marché, mais ne représente pas pour autant une solution : il est nécessaire de lutter contre les phénomènes à l'origine des migrations, de faire de la migration une option et non une fatalité, comme c'est aujourd'hui le cas pour des centaines de milliers de Mexicains et de centraméricains.

Il faut par ailleurs créer des voies légales pour les migrations pour le travail, offrir aux migrants installés depuis de nombreuses années la possibilité d'être régularisés, élaborer des législations modernes et réalistes, et favoriser la compréhension entre les pays d'origine et les pays de destination en tenant compte de la nature bilatérale et multilatérale des migrations.

Il faut désormais exclure la question des migrations de l'agenda de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme pour la mettre à l'ordre du jour de l'agenda du développement, de la justice sociale et des droits de l'Homme. M

▼ Des migrants originaires d'Amérique Centrale franchissant la frontière séparant le Guatemala du Mexique (Photo : © D. Decesare, 2002)

La question des droits et des devoirs des travailleurs migrants birmans en Thaïlande

Chris Lom, Bureau régional de l'OIM pour l'Asie du Sud-Est, Bangkok

Il reste peu de traces du tsunami de décembre 2004 sur les plages de sable blanc bordées de palmiers qui s'étirent sur 200 kilomètres au nord de l'île touristique de Phuket, à proximité de la frontière avec le Myanmar.

Les vacanciers sont revenus en masse dans l'un des sites les plus touristiques au monde. Ce sont en majorité des travailleurs migrants originaires du Myanmar qui ont rebâti ce site, trois ans après le désastre qui a dévasté les hôtels et les villages de pêcheurs, tuant près de 8000 personnes et laissant derrière lui des dizaines de milliers de déplacés.

Aye est une migrante birmane de 28 ans qui gagne 100 Bahts thaïlandais (3 dollars) par jour en fabriquant des briques sur le site de Khao Lak. Le tsunami a bouleversé sa vie en emportant son jeune frère qui travaillait au même endroit qu'elle.

« Notre chef s'est rendu compte qu'un tsunami allait se produire et nous a emmenés sur les hautes terres à temps. Mais mon frère était dans un pick-up avec un autre homme pour ramener du matériel de construction et ils sont morts noyés » explique Aye.

« A notre retour sur le chantier, nous avons vu leurs corps sur la plage, mais la police nous a dit que nous ne pouvions pas les prendre avant l'identification officielle au poste de police. Nous avions peur d'être arrêtés si nous revenions » ajoute Aye.

Un an plus tard, encouragée par un de ses frères aînés venu du Myanmar et avec l'aide de l'OIM et du personnel soignant du Ministère de la Santé Publique, Aye s'est rendue à la morgue de PhangNga pour l'identification des victimes du tsunami en Thaïlande pour fournir un échantillon d'ADN et réclamer officiellement le corps de son frère parmi les centaines de corps conservés dans des casiers réfrigérés, dont ceux de migrants birmans que leurs familles n'osaient pas réclamer.

Pour près de deux millions de migrants birmans travaillant légalement ou illégalement en Thaïlande, la peur d'être arrêtés et renvoyés au Myanmar – un pays secoué par des crises économiques et politiques – est une réalité au quotidien. Le manque de perspectives économiques a pour conséquence que peu de Birmans refuseraient un travail, quel qu'il soit, en Thaïlande, dont l'économie est florissante.

« S'ils sont expulsés depuis Ranong (ville située au sud du pays), ils trouvent généralement un moyen de revenir. Mais s'ils sont expulsés depuis Mae Sot (située plus au nord), ils ont plus de risques d'être dévalisés ou d'être forcés de travailler par des militaires birmans » explique le sympathique employeur thaïlandais d'Aye à Khao Lak.

Comme beaucoup d'employeurs thaïlandais, il estime que les Birmans sont de bons employés, qui travaillent plus et sont moins chers que les employés thaïlandais.

Mais les procédures d'enregistrement de travailleurs migrants sont compliquées et relativement coûteuses en Thaïlande, ce qui a pour conséquence que de nombreux Birmans et leurs employeurs thaïlandais continuent de contourner les procédures légales. Les employeurs sont donc susceptibles d'être poursuivis et les employés ne sont pas couverts et peuvent être victimes d'abus.

Vipunjit Ketunuti est en charge du programme de gestion des migrations pour le travail de l'OIM en Thaïlande et dirige un projet de l'OIM financé par USAID visant à informer les travailleurs migrants, les employeurs et les fonctionnaires locaux de leurs droits et de leurs devoirs ainsi que de la législation en matière de migrations pour le travail. Elle explique que la confusion et le manque d'information a poussé certains gouvernements provinciaux thaïlandais à introduire de nouvelles législations qui ne font qu'exacerber le problème.

« Les employeurs et les migrants qui respectent la législation thaïlandaise et qui s'enregistrent auprès des autorités devraient être encouragés et protégés. Mais les législations adoptées cette année dans quatre provinces frontalières en vue d'améliorer la gestion des travailleurs migrants risquent d'être contre-productives » explique Vipunjit Ketunuti.

Ainsi, à PhangNga, où travaille Aye, et sur l'île touristique de Phuket, les migrants enregistrés sont désormais soumis à un couvre-feu de 20h à 6 h. S'ils sont contrôlés par la police et qu'ils n'ont pas leurs papiers d'identité, ils risquent l'expulsion immédiate.

Ils n'ont pas le droit de sortir de la province où ils travaillent sans une autorisation spéciale et ils n'ont le droit de ne conduire ni voiture, ni motocyclette. Ils ne peuvent se joindre à un groupe de plus de cinq personnes et n'ont pas le droit d'avoir un téléphone portable sans autorisation préalable de leur employeur.

« La législation oblige les employeurs à n'employer que des travailleurs enregistrés et à leur fournir un logement décent. Mais si les employeurs risquent désormais de petites amendes s'ils ne se conforment pas à la législation, les migrants enregistrés légalement sont encore plus menacés par les expulsions » explique Vipunjit Ketunuti.

Pour de nombreux travailleurs migrants birmans mal payés, qui étaient réticents à l'idée de payer des frais d'enregistrement représentant près d'un mois de salaire et qui hésitaient à recourir aux services de

santé thaïlandais auxquels cet enregistrement donne accès, ces mesures peuvent faire pencher la balance au moment de choisir de travailler légalement ou illégalement en Thaïlande.

En outre, il existe peu de voies légales pour travailler en Thaïlande pour les travailleurs birmans, et ils entrent donc pour la plupart illégalement dans le pays. La Thaïlande n'a pas offert la possibilité aux migrants irréguliers de s'enregistrer et de régulariser leur situation depuis 2004.

Les migrants qui ont d'ores et déjà été enregistrés et qui ont un permis de travail peuvent le renouveler tous les ans contre 3800 bahts thaïlandais (112 dollars), dont 600 bahts pour un examen médical et 1300 bahts pour leur assurance santé.

Mais de nombreux migrants birmans s'en remettent à un intermédiaire pour ces démarches, ce qui augmente de près de 50 pour cent les frais – soit un élément dissuasif supplémentaire pour renouveler tous les ans leur permis de travail.

« Certains employeurs peu scrupuleux trouvent également un avantage à engager des migrants irréguliers qui vivent en marge de la société thaïlandaise, menacés par les expulsions immédiates et qui ne sont pas en mesure de négocier leurs contrats avec leurs employeurs » explique Federico Soda, spécialiste de l'OIM des migrations régionales pour le travail.

Mais d'après Vipunjit Ketunuti, les autorités thaïlandaises sont pleinement conscientes des risques en termes sociaux ou sanitaires qui découlent de la marginalisation de près d'1,5 million de migrants irréguliers et leurs proches installés en Thaïlande, poussés dans la clandestinité.

« La marginalisation d'une génération d'enfants migrants exclus de l'éducation ou l'exclusion des communautés de migrants des plans de lutte contre une pandémie de grippe aviaire ou de préparation à un second tsunami sont désormais des questions reconnues de tous qui doivent être résolues par le gouvernement » ajoute Vipunjit Ketunuti.

« Le projet mis en œuvre par l'OIM en faveur des droits des migrants en Thaïlande a pour objectif de soutenir les efforts du gouvernement en vue de relever ces défis. En réunissant les représentants du gouvernement, les employeurs et les travailleurs migrants grâce au partage des informations, et en instaurant une relation de confiance, nous pensons que nous apportons notre contribution en vue d'établir un système plus transparent qui permettra peut-être d'optimiser les bénéfices économiques des migrations pour le travail, tout en protégeant les droits des migrants et de leurs familles, dans le respect des normes internationales » ajoute Vipunjit Ketunuti. M

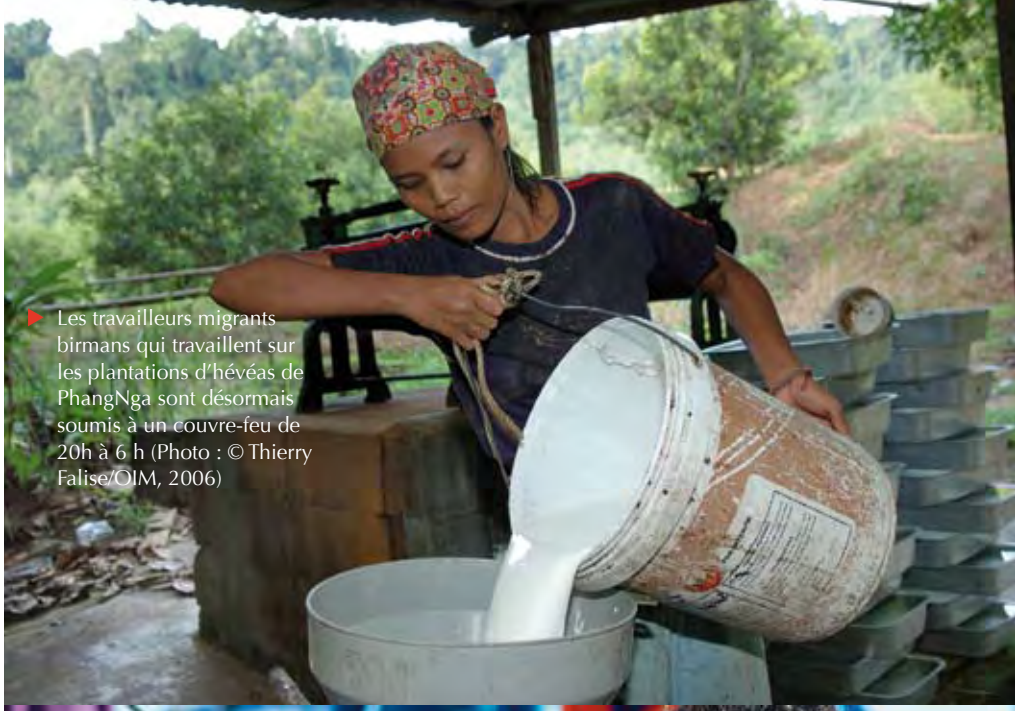

Les travailleurs migrants birmans qui travaillent sur les plantations d'hévéas de PhangNga sont désormais soumis à un couvre-feu de 20h à 6 h (Photo : © Thierry Falise/OIM, 2006)

L'industrie de la pêche de PhangNga, en plein essor, emploie principalement des migrants birmans (Photo : © Thierry Falise/OIM, 2006)

« Aye » aligne des briques sur le site de construction d'un bâtiment. Elle n'a plus le droit de posséder un téléphone portable ou un scooter (Photo : © Thierry Falise/OIM, 2006)

Une reine vient en aide à son peuple

Alors que les jeunes hommes ghanéens quittent leurs villages dans l'espoir de trouver un emploi, la reine mère d'un territoire traditionnel du Ghana, infirmière en Italie, se fait connaître grâce à un plan ambitieux susceptible de sauver son peuple de la pauvreté et de mettre fin à l'émigration dans sa région.

Par Jemini Pandya

Le territoire Suma, situé dans le nord-ouest de la région ghanéenne de Brong Ahafo, est difficile à atteindre. En effet, une heure et demi avant d'atteindre la capitale de ce territoire, Suma Ahenkro, la route goudronnée s'arrête et laisse la place à des pistes de terre défoncées.

La frontière avec la Côte d'Ivoire est à quelques pas, sur la gauche de la route. C'est une zone éloignée et le sentiment d'isolement est renforcé par l'absence de véritables routes qui entrave le développement de nouvelles activités.

Répartie sur 30 petites villes et villages, 80 pour cent de la population du territoire Suma vit de l'agriculture de subsistance. Le fardeau du travail et la responsabilité de nourrir les familles reposent sur les femmes. A l'exception des écoles, il n'y a pas de réels équipements et encore moins d'opportunités de travail dans cette zone. La main-d'œuvre est donc importante et bon marché.

Ce facteur, combiné à la pauvreté et à la proximité de la frontière ivoirienne, explique pourquoi beaucoup rêvent d'une vie nouvelle en Europe, pleine de richesses, et pour quelle raison le taux d'émigration est si important dans cette zone. Nul ici ne sait combien de personnes sont parties.

Si l'on observe la population de Suma Ahenkro, on se rend rapidement compte qu'il y a peu de jeunes hommes parmi les personnes qui vaquent à leurs occupations. Beaucoup de personnes âgées – hommes et femmes – et d'enfants avec leur mère. Mais il y a peu d'hommes jeunes. Ils partent pour trouver un travail dans les zones urbaines au Ghana ou à l'étranger – s'ils y parviennent. Plusieurs hommes du village ont trouvé la mort en tentant de rallier l'Europe, au cours d'un long et périlleux périple.

C'est en partie pour prévenir de tels drames et les épreuves que doivent surmonter ceux qui sont parvenus à se rendre en Europe et qui réalisent rapidement que les rues ne sont pas pavées d'or mais de peines et de souffrances, et pour atténuer les souffrances des femmes de cette région que Belinda Comfort Damoah a ressenti le besoin d'agir.

Belinda, alias Nana Akwamma Trepefo Odiakotene, n'est pas une personne ordinaire. Elle est la Reine mère du territoire Suma (STA en anglais) et réside à Lecco, à proximité de la ville de Milan, dans le nord de l'Italie.

Elle bénéficie du soutien de l'OIM dans le cadre du programme MIDA (Migration pour le développement en Afrique) au Ghana. Ce programme encourage les diasporas de migrants africains à contribuer au développement de leur pays d'origine au travers du transfert de compétences et d'investissements dans des entreprises grâce au cofinancement de partenaires tels que l'OIM.

Le brillant projet de Belinda, présenté dans le cadre de la deuxième phase du programme MIDA au Ghana, financé par le gouvernement italien, est un projet ambitieux qui entend révolutionner l'agriculture à Suma et donc offrir de nouvelles opportunités de travail pour les populations locales tout en améliorant les conditions de vie des femmes restées au village.

Belinda montre comment les fermiers vivant des cultures de subsistance préparent leurs cultures de façon désordonnée. Ces terres pourraient être cultivées de manière plus systématique et permettre à son peuple de sortir de la pauvreté (Photo : © Jemini Pandya/OIM, 2007)

Avec les milliers d'hectares de terre en jachère disponibles dans cette région, Belinda a créé une coopérative agricole grâce au soutien financier de la Suma Rural Bank et de l'OIM. Elle prévoit de consacrer 500 hectares à des cultures commerciales telles que la culture de l'anacardier pour la noix de cajou et du teck, ainsi qu'à la culture de fruits et de légumes telles que les mangues, le ma-

Le soutien de Nana Adane Okofrobour-Krontihene, roi du territoire Suma, est essentiel pour le projet de Belinda. Avec d'autres chefs traditionnels, il a proposé de mettre à sa disposition des terres en jachère en vue d'une exploitation agricole à grande échelle (Photo : © OIM, 2007)

nioc ou le gombo. Des négociants indiens accourent jusqu'à Suma pour les noix de cajou et la coopérative pourrait rapidement être en mesure de vendre directement sa production aux Indiens.

Belinda déplore le gâchis que représente l'agriculture de subsistance et a de nombreuses idées en vue de diversifier les activités de cette coopérative. En effet, les anacardiers poussent bien dans cette zone et le territoire Suma est le plus important au Ghana en termes de production de noix de cajou.

« Nous pouvons faire beaucoup avec les anacardiers, mais nous nous contentons de récolter les noix et de les vendre. Alors qu'en cultivant des fruits, nous pouvons en faire des jus, les mettre en conserves ou en faire des confitures » explique Belinda.

Ainsi, en regroupant les fermiers au travers de coopératives et en leur offrant la possibilité d'accéder à des installations de stockage adaptées dont l'absence oblige les fermiers à vendre leurs surplus à des prix dérisoires lorsque la production est trop importante, Belinda espère transformer l'agriculture en une réelle activité, à grande échelle. Ce projet ambitieux a été bien accueilli par les chefs traditionnels.

Nana Adane Okofrobour-Krontihene, roi du territoire Suma, a réitéré son soutien à ce projet à l'occasion de l'inauguration en grande pompe de la Suma Agricultural Cooperative Society, en offrant des terres administrées par les chefs et les reines mères en vue d'une exploitation à grande échelle.

« Le potentiel agricole du territoire Suma n'est pas mis en valeur alors qu'il existe des terres cultivables et une force de travail débordant d'énergie » explique le roi.

Les femmes de Suma Ahenkro sont enthousiastes. Belinda a mis sur pied une boulangerie coopérative qui permet de fournir du pain à tout le village.

« Toute la vie du village repose sur les femmes. Elles s'occupent de tout. Elles fournissent tout. La contribution économique des hommes est insignifiante. Les femmes sont réellement enthousiasmées par ce projet de coopérative » explique Martin Adane, conseiller de la Suma Agricultural Cooperative Society.

Belinda est une passionnée qui veut changer la vie de son peuple. Elle a quitté le Ghana en 1984 pour la Libye où elle a travaillé comme infirmière durant cinq ans avant de décider de se rendre au Royaume-Uni. Ce sont en fin de compte les autorités italiennes qui l'ont régularisée et lui ont donné sa chance. Après la naissance de son dernier enfant en 1992, elle a travaillé comme infirmière auxiliaire et souhaite désormais passer un concours pour devenir infirmière.

Elle s'est fixé un nouvel objectif. Non contente de créer de nouvelles activités rémunératrices à Suma et de faire en sorte que les villageois ne soient plus contraints d'émigrer pour trouver un emploi, Belinda a joué un rôle clé dans la création d'un centre de soins à Suma Ahenkro. Elle prévoit d'ici peu de venir à Suma pour un séjour prolongé afin de mettre ses compétences d'infirmière au service de ce centre.

Mais Belinda a une deuxième ambition : que tous les enfants bénéficient d'une bonne éducation. Elle permet déjà à 80 enfants du village d'aller à l'école. Mais l'école ne dispose pour tout bâtiment que de kiosques et le nombre d'enfants scolarisés n'a cessé d'augmenter. Elle essaie donc de réunir de toute urgence des fonds pour leur offrir des locaux adaptés.

« J'ai beaucoup appris. Je peux aider mon peuple, en particulier les femmes. Mon peuple a besoin de moi et je veux transmettre tout le savoir que j'ai pu acquérir en Europe pour l'aider. Il a besoin de mon savoir-faire » Explique Belinda.

Personne ne saurait la contredire. Dans le cas contraire, des têtes pourraient bien tomber. M

▲ Des villageois montrent à Belinda un vieux morceau d'igname séché. Parce qu'ils n'ont pas la possibilité de stocker les produits issus des cultures de subsistance, le peu de nourriture dont les villageois disposent entre deux récoltes a généralement peu de goût et a perdu une partie de sa valeur nutritive (Photo : © Jemini Pandya/IOM, 2007)

▲ « Toute la vie du village repose sur les femmes. Elles s'occupent de tout. Elles fournissent tout… » Un travail harassant pour ces femmes récoltant de précieuses noix de cajou au milieu d'un bosquet d'anacardiers (Photo : © Jemini Pandya/IOM, 2007)

Rwanda : un expert de la diaspora aide des enfants atteints de déficiences mentales

▲ (Photo : © Gasana Ndoba Rwanda, 2007)

Par Ailsa Jones, OIM Bruxelles

Au centre de soins de jour Tubiteho, situé au centre de Kigali, une trentaine de professeurs, d'aides-soignants et de parents écoutent attentivement un intervenant au terme d'une formation intensive sur les soins psychologiques et éducatifs à apporter aux enfants atteints de déficiences mentales.

Silas Iyakaremye est le centre de leur attention. Psychothérapeute et expert en communication rwandais installé en Belgique, il intervient dans le cadre d'une mission de trois mois financée par le programme MIDA (Migration pour le développement en Afrique) de l'OIM pour la région des Grands Lacs.

« Notre objectif est de former le personnel de Tubiteho et de centres du même type afin que les enfants atteints de déficiences mentales puissent atteindre leur potentiel réel » explique Silas Iyakaremye, qui travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine de la santé, de la psychologie éducative et de l'enseignement auprès d'enfants atteints de déficiences mentales.

Tubiteho – qui signifie « Prenons soin d'eux » en Kinyarwanda – a été créé par Gasana Ndoba et par le Dr Innocent Gakwaya, un temps expatriés en Belgique, et qui ont tous deux une fille atteinte de retard mental.

Gasana Ndoba, qui gère désormais l'association Tubiteho, a décidé de retourner au Rwanda en 1999, après avoir vécu et travaillé en Belgique pendant 22 ans. Mais cette décision a été difficile à prendre car sa fille est atteinte d'une légère infirmité motrice cérébrale. En Belgique, il était possible d'avoir facilement accès à des services de soins et des services éducatifs spécialisés, mais il n'existe que très peu de centres spécialisés du même type au Rwanda.

Gasana a finalement trouvé un centre en-dehors de Kigali qui aurait pu prendre en charge Rusaro, mais ce centre était trop éloigné de chez lui, et il a donc décidé de créer un nouveau centre à Kigali avec l'aide du Dr Innocent Gakwaya.

Ensemble, ils ont réussi à récolter deux millions de Francs rwandais (4000 dollars) auprès de parents d'autres enfants nécessitant des soins spécialisés et de différentes ONG, dont l'organisation irlandaise pour le développement Trocaire, et à ouvrir le centre Tubiteho en octobre 2005.

Aujourd'hui, le centre Tubiteho repose exclusivement sur la contribution des parents et seul l'enthousiasme de l'équipe et son engagement compensent le manque de ressources. Il n'y a pas d'équipements permettant de faire de la physiothérapie et des exercices, et il n'y a ni ordinateurs, ni logiciels éducatifs pour aider les enfants.

Les enfants dont les parents ne sont pas en mesure de couvrir les frais ne peuvent être admis, mais le centre Tubiteho essaie de mettre en place un programme de parrainage avec des familles et des centres situés dans d'autres pays pour récolter des fonds et être en mesure de prendre en charge des enfants gratuitement.

Ce centre participe par ailleurs activement aux efforts mis en œuvre pour améliorer la situation des personnes souffrant de maladies mentales au Rwanda. En janvier 2007, le Rwanda a adopté une première loi sur les droits des personnes handicapées, mais celle-ci portait essentiellement sur les handicaps physiques plutôt que sur les handicaps mentaux.

L'OIM s'est engagée auprès de ce centre après que ce dernier ait demandé l'aide de l'Organisation en matière de formation au travers du bureau du MIDA au sein du Ministère rwandais du Travail et des Services publics. L'équipe MIDA de l'OIM à Bruxelles s'est chargée de trouver des formateurs spécialisés et a fini par recruter Silas Iyakaremye.

▼ Au terme de leur formation, les participants posent fièrement avec leur certificat entre les mains (Photo : © Ailsa Jones/OIM, 2007)

L'ONG Handicap International s'est chargée de fournir des moyens de transport pour permettre à d'autres centres spécialisés situés à proximité de Kigali de bénéficier de ce programme de formation.

Agnès Mukashyaka, qui participe à cette formation, a créé le centre Izere Mubyeyi (L'espoir des parents) en 2002 parce qu'elle ne parvenait pas à trouver un centre pour son fils adolescent. « Au Rwanda, les parents ont tendance à cacher les enfants atteints de déficiences mentales car ils ont souvent honte. Nous avons dû travailler dur pour informer les parents sur ce qu'ils pouvaient faire pour aider leurs enfants » explique-t-elle.

« Nous avons de nombreux besoins, mais nous n'avions pas le savoir-faire. Cette formation nous a beaucoup appris sur les besoins en termes d'éducation spécialisée. Si nous avions eu ce savoir-faire auparavant, nous aurions pu améliorer bien des choses plus tôt » explique Agnés Mukashyaka, dont le centre accueille actuellement 72 enfants.

Cette formation, dispensée en kinyarwanda et en français, couvre différents domaines tels que l'examen clinique d'enfants atteints de handicaps, les différentes techniques d'éducation spécialisée et l'information auprès des familles.

Ancilla Kayiraba, qui participe également à cette formation, enseigne à Kigali dans le centre Hirwa Iwanyu (Faites comme chez vous), qu'elle dirige et qu'elle a créé pour aider sa fille, Umutani, également atteinte de déficience mentale.

« Avant, Umutoni était frustrée et marginalisée. Elle ne comprenait pas pourquoi elle ne pouvait pas aller à l'école comme ses frères et sœurs. Aller dans ce centre a été extrêmement positif pour elle. Elle se prépare tous les jours pour aller à l'école comme les autres, elle est tellement heureuse » explique Ancilla Kayiraba.

▲ Des enfants du centre de soins de jour Tubiteho (Photo : © Gasana Ndoba Rwanda, 2007)

Thérèse Safari témoigne également de l'importance des soins de jour pour sa fille Constance, au centre Tubiteho depuis 2006. « Désormais, elle est en compagnie d'autres enfants et elle apprend à lire et à écrire, ce qui lui donne confiance en elle » affirme-t-elle.

Aline Kanobayita, une travailleuse sociale diplômée qui a dirigé le centre Tubiteho depuis 2005, affirme cependant qu'elle et son équipe avaient besoin d'une formation sur l'éducation spécialisée pour prendre correctement soin des enfants dont ils ont la charge.

« Avant que Silas ne vienne nous former, nous devions nous former par nous-mêmes. Mais grâce à cette formation, les choses sont bien plus structurées et nous pouvons désormais avoir une approche au cas par cas » explique-t-elle.

Silas Iyakaremye salue ces retours positifs, mais il admet qu'il reste encore beaucoup à faire. « Beaucoup de personnes m'ont demandé de revenir pour de nouvelles formations. Les besoins sont énormes et les ressources sont limitées » explique-t-il.

Il souligne l'absence d'évaluation individuelle de chaque enfant et de diagnostic, qui a pour conséquence que de nombreux enfants souffrant de troubles pouvant être aisément traités sont exclus inutilement du cursus scolaire normal.

« Un bon diagnostic de troubles tels que la dyslexie, les troubles de l'attention, l'épilepsie et les déficits auditifs, peut permettre à de nombreux enfants de suivre une scolarité normale. Il reste beaucoup à faire pour que les enfants aient accès au traitement dont ils ont besoin » explique-t-il.

Jusqu'à présent, 35 organisations rwandaises partenaires ont pu bénéficier du programme MIDA de l'OIM pour la région des Grands Lacs dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement. Près de 66 expatriés ont participé à ce programme. M

▼ Silas Iyakaremye, un expert appartenant à la diaspora rwandaise, formant les enseignants et les aides soignants dans le centre de soins de jour Tubiteho, à Kigali (Photo : © Ailsa Jones/OIM, 2007)

▼ Des enfants avec un membre de l'équipe du centre de soins de jour Tubiteho (Photo : © Gasana Ndoba Rwanda, 2007)

La musique sensibilise le public aux drames des migrations irrégulières

Pour la cinquième année consécutive, l'île italienne de Lampedusa a vibré au son des chansons de célèbres artistes italiens pour promouvoir une meilleure compréhension des migrations irrégulières. Cet événement, organisé tous les ans par la fondation O'Scià, a pris de l'ampleur au fil des ans. Pour la première fois cette année, l'OIM, qui reconnaît le pouvoir qu'a la musique pour toucher les cœurs et les esprits, s'est associée à O'Scià venus promouvoir ses activités. Flavio di Giacomo, de l'OIM, retrace cet événement depuis Lampedusa.

La Guitgia est la plage la plus fréquentée de Lampedusa, mais fin septembre, les vacanciers profitant du soleil ont cédé leur place à des milliers de personnes venues assister aux concerts qui réunissent les plus célèbres artistes italiens. Mais il ne s'agit pas d'un festival de musique ordinaire. Organisé par le chanteur italien Claudio Baglioni, le festival *O'Scià* a pour objectif de changer les mentalités et la manière dont les migrations irrégulières sont perçues.

Tout a commencé en 2003, lorsque Claudio Baglioni a pris conscience que Lampedusa était devenue une destination pour des milliers de migrants qui remettent leur vie entre les mains de passeurs pour traverser la Méditerranée, depuis la Libye ou la Tunisie. Les embarcations fragiles et surchargées utilisées

Claudio Baglioni pendant le concert (Photo : © Alessandro F. Dobici, 2007)

pour transporter des migrants désespérés ont provoqué la disparition tragique de milliers d'hommes et de femmes.

Le chanteur romain, propriétaire d'une maison secondaire sur Lampedusa, a décidé de mettre à profit sa notoriété pour sensibiliser le grand public à ce problème et changer les mentalités. Au fil des ans, l'île de Lampedusa a assisté au déclin du tourisme, conséquence selon la population locale des migrations irrégulières.

Au travers d'*O'Scià* – « mon souffle » en dialecte local – il a organisé un concert où il reprenait ses propres chansons. Face au succès de ce concert, il a décidé de développer cette initiative. L'année suivante, il a invité d'autres artistes à se joindre à lui pour gagner en visibilité. Une multitude d'artistes italiens se sont joints à Claudio Baglioni, de même que certaines stars internationales telles que Bob Geldof ou Khaled.

Désormais, après cinq ans d'existence et avec une solide réputation, *O'Scià* s'est transformée en une fondation aux objectifs élargis, en particulier faire passer le message dans d'autres pays méditerranéens. Lampedusa a cette année emboîté le pas à un événement organisé à Malte, une autre importante destination en termes de migrations irrégulières. Claudio Baglioni s'est produit avec deux autres artistes italiens de renom, Gianni Morandi et Riccardo Cocciante.

Cette année, la fondation *O'Scià* a cependant décidé de combiner durant une semaine tables rondes, événements culturels et projection de films produits en coopération avec le Ministère italien de la Solidarité sociale sur des questions liées aux migrations.

Cette année, après avoir demandé son soutien à l'OIM, la multiplication des événements reflète les nouveaux objectifs d'*O'Scià*. L'OIM est présente sur Lampedusa qui a vu débarqué sur ses côtes près de 19000 migrants irréguliers l'an dernier. L'Organisation travaille en coopération avec la Croix-Rouge italienne et le HCR au travers d'un centre d'accueil qui informe les migrants sur leurs droits, leur statut et les réalités des migrations irrégulières, ainsi que sur leur séjour en Italie.

L'OIM n'a pas hésité à soutenir *O'Scià*. Claudio Baglioni a réussi à faire comprendre à la population de Lampedusa la complexité du phénomène qui pousse certaines personnes à risquer leur vie pour se rendre en Europe – un objectif essentiel mais extrêmement difficile à atteindre. Grâce à ses concerts, il a contribué à faire de l'île une destination pour des milliers d'amateurs de musique, contribuant ainsi à inverser la tendance en matière de tourisme.

« Claudio Baglioni est capable d'attirer l'attention du public sur cette tragédie humaine qui touche la Méditerranée » explique Peter Schatzer, chef de mission de l'OIM à Rome. « C'est une situation délicate et il est essentiel que le public soit informé correctement et de manière juste sur les questions liées aux migrations et un événement tel qu'*O'Scià* peut faire beaucoup en ce sens ».

▼ Gina Villone, de l'OIM, en compagnie de migrants irréguliers à leur arrivée au port de Lampedusa (Photo : © Peter Schatzer/OIM, 2007)

Dans cette atmosphère festive, près de 10000 personnes se sont rassemblées pour suivre trois concerts à Lampedusa, où Claudio Baglioni a fait passer un message de tolérance en faveur de ceux qui viennent en Europe dans l'espoir d'une vie meilleure.

« L'un de nos objectifs est de libérer des termes tels que « clandestin » ou « immigrant » de leur connotation péjorative » explique le chanteur. « Et de défendre leurs droits pour défendre nos propres droits. Puisque nous ne trouverons pas de nouveau monde, nous devons bâtir nous-même un nouveau monde. »

Parmi les spectateurs se trouvaient une cinquantaine d'immigrants, invités personnellement par Claudio Baglioni. Ce sont pour la plupart des Ivoiriens recueillis après leur naufrage quelques jours plus tôt par un bateau de pêche italien au large de Lampedusa. Ils semblaient un peu surpris par l'accueil amical qui leur avait été fait après leur naufrage, certaines personnes répétant « O'Scià » à de nombreuses reprises.

Elargir les horizons et réunir différents mondes pour diffuser un message de solidarité et de tolérance – le « nouveau monde » de Claudio Baglioni. Cette idée commence à prendre forme à Lampedusa grâce aux efforts mis en œuvre par des organisations humanitaires qui, comme l'OIM, travaillent en collaboration avec les institutions italiennes.

O'Scià Lampedusa 2007 a pris fin et la fondation a les yeux tournés vers le futur – un futur ambitieux. Un projet de concert en Libye, point de départ pour des centaines de bateaux qui ne parviennent pas toujours à rallier les côtes de Lampedusa ou de Malte, est actuellement en discussion avec les autorités libyennes. Un tel événement marquerait une nouvelle étape du rapprochement des pays méditerranéens. M

Suite des pages 18-19

Sénégal- des migrants racontent par la peinture

leurs échecs migratoires

Pour plus d'informations sur cette exposition, sur les artistes, et pour acquérir des œuvres, veuillez contacter Jo-Lind Roberts, OIM Dakar, Tél. : +221 869 62 30, Email : jlroberts@iom.int

Koffo Sidibe
Départ vers l'inconnu
Acrylique sur toile
80 cm x 100 cm

Amadou Diaw
Les risques de l'émigration clandestine 2
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

Amadou Gueye Mbaye
« La pirogue »
Acrylique sur toile
110 cm x 90 cm

GIE Tekki Fi Ci Senegal
La traversée 2
Acrylique sur toile
100 cm x 110 cm

Kenboury Bessane
Partir
Acrylique sur toile110
cm x 90 cm

Thierno Soulemane Sow
L'espoir
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

GIE Tekki Fi Ci Senegal
La traversée 1
Acrylique sur toile
90 cm x 100 cm

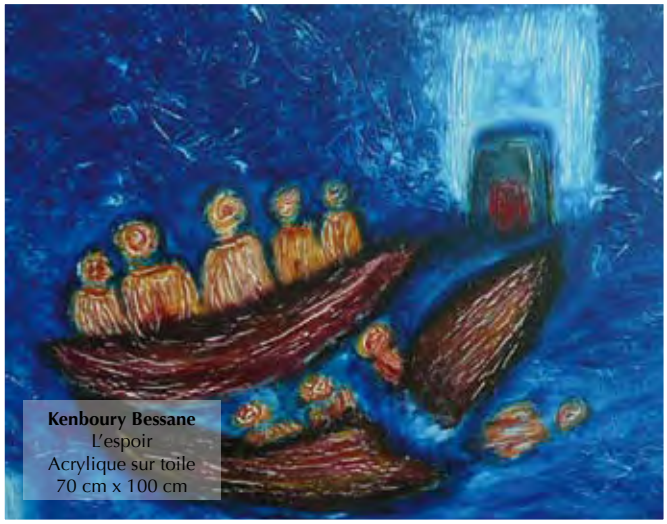

Kenboury Bessane
L'espoir
Acrylique sur toile
70 cm x 100 cm

Amadou Diaw
Les risques de l'émigration clandestine 1
Technique mixte - collage
70 cm x 100 cm

Ibou Gueye
Espoir pour le futur
Acrylique sur toile
100 cm x 70 cm

NOUVELLES PARUTIONS

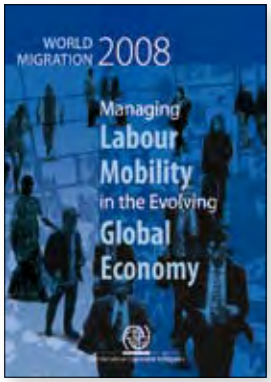

World Migration 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy

World Migration 2008 est consacré à la mobilité pour le travail dans une économie mondiale en pleine mutation. Cette publication expose les conclusions des dernières recherches en matière de politiques et propose des options concrètes en vue de rendre les migrations pour le travail plus efficaces et équitables, et de maximiser les bénéfices des migrations pour le travail pour toutes les parties prenantes concernées. Ces conclusions et ces options sont tirées de l'expérience de l'OIM en matière de politiques et de programmes, de récents travaux d'universitaires et de chercheurs de premier plan, d'organisations internationales partenaires, des politiques et des pratiques des gouvernements en matière de migrations, du secteur privé et de la société civile. Ce rapport analyse également les flux migratoires et leurs tendances, passe en revue les évolutions actuelles en matière de migrations dans les principales régions du monde.

2008/couverture souple
300 pages
ISBN 978-92-9068-405-3 / ISSN 1561-5502
Anglais, Français et Espagnol
US$ 80.00

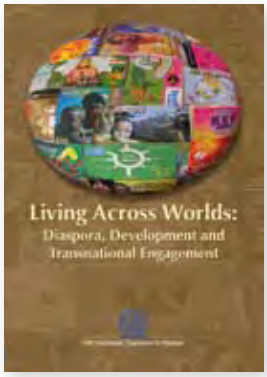

Living Across Worlds: Diaspora, Development and Transnational Engagement

The research presented in this volume is based on case studies from around the world to examine how migration influences development. The studies reveal that it is seldom the simple act of migrating, but rather the conditions under which migration takes place that determine the developmental impact of migration. Rather than dwelling on normative discussions about whether migration should contribute to development, whether remittances should be put to more developmental uses, whether return should be promoted or whether development cooperation should engage in collaborative efforts with migrant and refugee diasporas, the chapters focus on the questions policymakers and practitioners should consider when making background analyses for such decisions.

2007/Softcover
211 pages
ISBN 978-92-9068-404-6
English

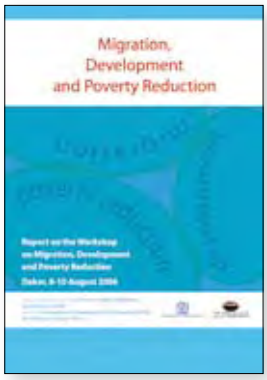

Migration, Development and Poverty Reduction

L'OIM et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ont organisé à Dakar un séminaire consacré à la migration, au développement et à la lutte contre la pauvreté, en présence de représentants de plus de 20 pays. Les discussions étaient centrées sur la contribution potentielle des migrants au développement et sur les différentes manières d'en renforcer l'impact. Ces discussions ont permis d'élaborer toute une série de propositions en vue du Dialogue de Haut Niveau organisé en septembre 2006 au siège des Nations Unies, à New-York.

2007/couverture souple
74 pages
ISBN 978-92-9068-368-1
Anglais, Français

International Migration Vol. 45(4)2007

International Migration is a refereed quarterly review of the International Organization for Migration (IOM) on current migration issues as analyzed by demographers, economists, and sociologists all over the world. The journal is edited at Georgetown University's Institute for the Study of International Migration (ISIM) and published and distributed by Blackwell Publishing. The editors at ISIM are responsible for the direction and content of the journal.

2007 Softcover
201 pages
ISSN 0020-7985
English with French and Spanish abstracts

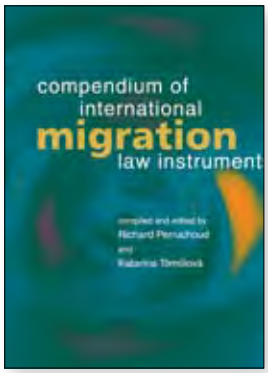

Compendium of International Migration Law Instruments

This publication guides readers through the various international norms and principles governing international migration. To that end, the Compendium compiles international instruments of varying legal force – from international treaties and customary international law, to principles and guidelines which, although they may be non-binding, are nonetheless of relevance and can contribute to the progressive development of law in areas not yet governed by positive law.

2007/Softcover
878 pages
ISBN 978-90-6704-249-9
English
US$ 85.00
Published by Asser Press
Distributed for T.M.C. Asser Press by Cambridge University Press

Out of Sight, Out of Mind? Child Domestic Workers and Patterns of Trafficking in Cambodia

This study was conducted in three provinces in Cambodia – Koh Kong, Kampong Som and Siem Reap. The research investigates the process and mechanisms of trafficking within Cambodia for two target groups: commercially sexually exploited women and girls (CSEWGs) and child domestic workers (CDWs). The objective of the research was to understand how the pull factors in different provinces lead to migration and trafficking. It also sought to clarify how the process of migration could itself lead to trafficking.

2007/Softcover
78 pages
ISBN 978-92-9068-240-X
English
Available from IOM Phnom Penh

MIGRATIONS est également disponible en version électronique

Veuillez nous faire savoir quelle version de Migrations vous souhaitez recevoir :

Nom : .....

Email : .....

Veuillez retourner ce formulaire à:
Publications Unit, Organisation internationale pour les migrations, 17 route des Morillons, C.P. 71, CH-1211 Genève 19, Suisse ou à : publications@iom.int.